

DÉCEMBRE 2024

RAPPORT DE RECHERCHE

N° 61

Actualisation de l'Indice de situation
sociale de la Wallonie (ISS – 11^e exercice 2024)

RÉSUMÉ

L'Indice de situation sociale (ISS) est un indicateur synthétique complémentaire au PIB. Il permet d'apporter des balises pour suivre, année après année, depuis 2004, l'évolution d'indicateurs de l'état de la situation sociale et des déséquilibres socio-économiques en Wallonie. Ces indicateurs sont regroupés au sein de dimensions représentatives des conditions de vie de la population wallonne : la démographie, la santé, le logement, la formation, la culture, la sécurité, les valeurs, le revenu et l'emploi. L'évolution de l'ISS, année après année, sur une période de vingt ans, permet de dresser le bilan du progrès sociétal de la Wallonie en comparaison avec l'évolution du PIB par habitant (mesure étalon du progrès économique).

L'examen de l'évolution de l'Indice global de situation sociale (ISS) montre que sur les vingt dernières années, de 2004 à 2023, la situation sociale « agrégée » de la population wallonne reste plus ou moins stable et à un niveau bien inférieur à celui du PIB dont l'augmentation est quasi continue tout au long de la période (119,3 en 2023). La comparaison des

deux courbes en évolution temporelle montre que l'écart se creuse entre la situation sociale et le PIB dès 2017.

L'examen différencié des évolutions des deux indices composant l'indice global (ISS) montre que sur l'ensemble de la période 2004-2023, les indicateurs sociaux d'état évoluent positivement (indice 100 en 2004, 115,5 en 2023). Cette amélioration va cependant de pair avec une augmentation des inégalités sociales, qui se sont renforcées à partir de 2016 (indice 100 en 2004, 108,8 en 2022 et 112,6 en 2023).

Entre 2020 et 2022, les différentes mesures de soutien des pouvoirs publics pour faire face à la crise sanitaire et à celles qui s'en sont suivies ont permis d'endiguer la flambée des inégalités socio-économiques, qui se maintiennent à un niveau élevé. La valeur provisoire de 2023 montre, par contre, une reprise des augmentations des inégalités, probablement liée à l'arrêt des mesures de soutien. L'exercice de l'année prochaine offrira un nouvel éclairage sur ces dernières tendances.

COLOPHON

Auteures : **Isabelle Reginster** (IWEPS)
Christine Ruyters (IWEPS)

Édition : **Evelyne Istace** (IWEPS)

Éditeur responsable : **Sébastien Brunet** (IWEPS)

Dépôt légal : D/2024/10158/24

Création graphique : **Deligraph**
<http://deligraph.com>

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales,
moyennant mention de la source.

IWEPS

Institut wallon de l'évaluation, de la
prospective et de la statistique

Route de Louvain-La-Neuve, 2
5001 BELGRADE - NAMUR

Tel : 081 46 84 11

<http://www.iweeps.be>

info@iweeps.be

Table des matières

1.	Introduction	4
2.	Qu'est-ce que l'ISS ?	5
3.	Méthodologie et indicateurs-clés de l'ISS	6
3.1.	Méthodologie de l'ISS	6
3.1.1.	La méthodologie de construction de l'indice	6
3.1.2.	La temporalité de l'indice	7
3.1.3.	Distinction entre les indicateurs d'état et les indicateurs de déséquilibres	7
3.1.4.	Quelques ajustements d'indicateurs pour ce nouvel exercice	7
3.2.	La liste des indicateurs-clés	9
4.	Résultats de l'ISS de 2004 à 2023	16
5.	Synthèse et conclusions	23
6.	Bibliographie	24
7.	Annexe	25

1. Introduction

Sous la législature 2009-2014, le Gouvernement wallon a inscrit dans sa Déclaration de politique régionale et dans son plan d'actions prioritaires, le Plan Marshall 2. Vert, une action spécifique relative au développement d'indicateurs complémentaires au PIB. Cette action a fait l'objet d'une décision prise le 8 novembre 2012, par laquelle le Gouvernement wallon adoptait « un set de cinq indicateurs phares, afin de guider et d'évaluer l'action du Gouvernement en complément du PIB » et chargeait l'IWEPS de les calculer. Au regard de nombreuses interpellations, notamment celles relayées dans les rapports du GIEC¹, la nécessité de changer de paradigme et donc de proposer d'autres indicateurs pour appréhender les défis de nos sociétés se fait de plus en plus pressante.

L'Indice de situation sociale figure parmi les cinq indicateurs phares recommandés par le Gouvernement wallon et fait partie du système d'indicateurs élaboré par l'IWEPS afin de mesurer les progrès accomplis par la Wallonie dans une perspective de développement durable. Cet indice synthétique se compose de deux indices composites, un indice d'état de la société et un indice des déséquilibres socio-économiques.

Il est actualisé chaque année avec un mode de calcul et une couverture des dimensions stabilisés. Ce onzième exercice présente une série temporelle qui couvre vingt années, de 2004 à 2023. Pour cette dernière année, les calculs sont réalisés à partir des données observées ou estimées disponibles, ce qui permet de réaliser un calcul provisoire de l'ISS pour 2023.

Depuis 2020, le choc de la crise sanitaire conjugué aux conséquences des changements climatiques et des conflits majeurs en Europe et au niveau international, dont la flambée des prix de l'énergie et de l'alimentation, ont eu des impacts économiques et sociaux indéniables à l'échelle des États. La Wallonie n'a pas été épargnée. La population est exposée à des conditions de vie inédites.

Cette édition 2024 propose une actualisation de l'indice synthétique et de ses composantes. Les analyses détaillées qui complètent l'approche statistique et qui étaient proposées dans le rapport de l'an dernier, accompagnées du focus qualitatif sur la grande précarité et l'urgence sociale, restent d'actualité et accessibles sur le site de l'IWEPS².

Ce rapport est le fruit d'un travail interdisciplinaire mené en partenariat avec des collègues de l'IWEPS et de diverses institutions.

Il se structure en quatre sections. Les sections 2 à 4 sont consacrées à la présentation de ce nouvel exercice de l'ISS et à l'actualisation des résultats, en évolution temporelle de 2004 à 2022, à laquelle est ajoutée une estimation provisoire pour 2023. La section 5 synthétise les principaux résultats et dégage les conclusions et perspectives.

¹ <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-working-group-i/>

² IWEPS (2023) Les conditions de vie et les inégalités sociales en Wallonie sur deux décennies. Calcul et mise à jour de l'Indice de situation sociale 2023 (10^e exercice), [Rapport de recherche de l'IWEPS n°57](#), décembre, Namur, 132 p.

2. Qu'est-ce que l'ISS ?

L'ISS est un indice synthétique qui cherche à dresser un panorama statistique du développement social de la Wallonie. Sa dernière version couvre une période temporelle de vingt ans. Il s'articule autour de dimensions généralement reconnues comme constituant des conditions de vie et de la qualité de vie d'une population.

Sa construction s'inspire des ISS américain (Miringoff & Miringoff, 1995, 1996, 1999) et français (Boutaud, 2007, 2009 ; Jany-Catrice & Zotti, 2011), ainsi que de l'Indice canadien du Mieux-Être (ICME) (Michalos *et al.*, 2011).

L'ISS synthétise un ensemble d'indicateurs-clés regroupés au sein de dimensions représentatives, d'une part, de l'état de la société et, d'autre part, des déséquilibres socio-économiques. Il est construit en trois niveaux d'agrégation. Partant d'un tableau de bord d'indicateurs de conditions de vie, des indicateurs-clés sont sélectionnés suivant des critères transparents d'acceptabilité (voir encadré 1). Ces indicateurs-clés sont ensuite agrégés en deux indices synthétiques, l'un reprenant les indicateurs-clés de l'état de la société et l'autre reprenant les indicateurs-clés des déséquilibres socio-économiques. Enfin, un indice synthétique global, nommé l'ISS global, agrège l'ensemble des dimensions pour les deux sous-parties. Cet indice traduit donc en un seul chiffre le concept multidimensionnel de progrès social. Son évolution temporelle permet de suivre les progrès de la situation sociale des Wallons et des Wallonnes en rapport avec l'évolution de la situation économique de la Wallonie synthétisée par le PIB. Quant à l'interprétation des tendances observées, elle passe par l'analyse de l'évolution de chacune des composantes de l'indicateur.

Les dimensions et composantes proposées pour la construction de l'ISS wallon se basent notamment sur l'analyse des expériences éprouvées à travers le monde (Reginster *et al.*, 2013), le suivi de la situation des Droits de l'Homme et celui de l'Agenda 2030 des objectifs de développement durable.

Si l'objectif principal de l'indice synthétique est le suivi de l'évolution temporelle du développement social de la Wallonie sur une période de plus en plus longue, il vise également à favoriser la comparaison avec les autres régions européennes. Il en découle que les choix des indicateurs-clés et des sources mobilisées pour les calculer sont réalisés en tenant compte de cet objectif. Les indicateurs-clés sont accessibles sur le site de l'IWEPS dédié aux indicateurs complémentaires au PIB en Wallonie (<http://icpib.iweps.be>) et présentés en annexe de ce rapport, en évolution temporelle et en comparaison avec la Belgique. Selon la disponibilité des données, les indicateurs sont déclinés par sexe pour la Wallonie.

3. Méthodologie et indicateurs-clés de l'ISS

La méthodologie de construction de l'indicateur a été validée par un comité des utilisateurs mis en place conformément à la décision du Gouvernement wallon relative au projet des indicateurs complémentaires au PIB. Ce comité a rassemblé des professeurs et experts belges et étrangers reconnus nationalement et/ou internationalement pour leurs engagements et leurs travaux en la matière, des représentants de la société civile, des représentants du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESE Wallonie), des représentants de la Fédération des CPAS et des représentants des organisations de lutte contre la pauvreté. Les remarques, commentaires et suggestions reçus lors des échanges avec ce comité ont été pris en considération, analysés et, le cas échéant, intégrés dans chaque nouvel exercice, dans la limite des contraintes techniques ou scientifiques et de la disponibilité des données. [Un site internet dédié aux indicateurs complémentaires au PIB en Wallonie](#) existe depuis juin 2016. Les retours sur les informations disponibles sur ce site ont également alimenté nos travaux.

3.1. MÉTHODOLOGIE DE L'ISS

3.1.1. La méthodologie de construction de l'indice

La méthodologie de construction de l'indice reste identique à celle des années précédentes. Elle est synthétisée dans l'encadré 1 ci-dessous.

Encadré 1 : Méthodologie de l'Indice de situation sociale (ISS) de la Wallonie

Le choix des indicateurs-clés illustrant les différentes facettes de la situation sociale constitue la première étape dans la construction de l'indice synthétique. La sélection est opérée parmi les indicateurs d'un tableau de bord large selon leur capacité à répondre à six critères d'acceptabilité :

1. Pertinent par rapport aux leviers d'actions (ou préoccupations) des utilisateurs wallons ;
2. Facile à comprendre ;
3. Fiable, valide ;
4. Sensible aux changements ;
5. Disponible en temps opportun, facile à obtenir, et périodiquement mis à jour ;
6. Un constituant et/ou un déterminant de la situation sociale ; indicateur contribuant à une vision cohérente et globale de la situation sociale en Wallonie.

Pour leur agrégation, les valeurs de ces indicateurs-clés sont mises en indice par rapport à l'année de référence (2004). Cette méthode est particulièrement appropriée dans le cas de l'analyse temporelle qui est un des objectifs de l'ISS.

Certains indicateurs contribuent à améliorer la situation sociale (les indicateurs de formation, par exemple), d'autres ont tendance à la dégrader (les accidents de la route, par exemple). Pour agréger ces deux catégories d'indicateurs, il faut leur donner une même orientation. Pour y parvenir, un « renversement » des facteurs de dégradation est opéré. Techniquement, s'agissant d'indices temporels, il suffit de remplacer ces derniers par leur inverse ($1/x$).

Une agrégation par moyenne simple par dimension est réalisée, suivie d'une agrégation des deux indices résultats (indice d'état et indice des déséquilibres socio-économiques) par moyenne simple pour le calcul de l'ISS global.

Pour plus de détails sur la méthodologie : [Reginster I., Ruyters C. \(2014\), Indicateurs complémentaires au PIB : l'indice de situation sociale de la Wallonie \(1^{er} exercice\), Rapport de recherche IWEPS.](#)

3.1.2. La temporalité de l'indice

Pour ce onzième exercice, l'année 2022 vient compléter la série temporelle. De plus, les indicateurs pour lesquels des données observées ou estimées sont disponibles pour l'année 2023 sont actualisés, ce qui permet d'estimer plusieurs dimensions de l'ISS et de réaliser un calcul provisoire de l'indice synthétique pour 2023, représenté en pointillé dans les graphiques.

Comme pour les exercices précédents, en tenant compte à la fois des critères de lisibilité et de rigueur statistique, l'indice synthétique a été recalculé à partir de 2004, année de référence pour la mise en indice.

L'indice synthétique ISS est donc calculé annuellement pour les années 2004 à 2023 (à titre provisoire pour cette dernière année), soit une période de vingt ans, avec l'année 2004 en indice 100.

À noter que si les statistiques sont disponibles avant 2004, les valeurs sont présentées dès 2002 sur [le site internet](#) et dans l'annexe 1 de ce document.

3.1.3. Distinction entre les indicateurs d'état et les indicateurs de déséquilibres

La distinction entre les indicateurs d'état et les indicateurs de déséquilibres, proposée dans les exercices précédents, est maintenue pour le présent exercice :

- Les indicateurs « d'état de la société » mesurent des ressources sociales ou capitaux transmissibles aux générations futures. Sur le plan mathématique, ce sont des moyennes de la situation sur les différentes dimensions en Wallonie ;
- Les indicateurs de « déséquilibres socio-économiques » mesurent des écarts, sources de tensions, entre sous-groupes définis *a priori* (hommes/femmes, origine ethnique, âge) ou par la statistique (quartiles). Sur le plan mathématique, ce sont des écarts relatifs entre ces groupes de caractéristiques différentes qui sont proposés.

L'écart relatif est une valeur (exprimée en %) qui permet d'apprécier l'écart (la différence) entre deux valeurs, rapporté à une des deux valeurs.

Dans le cadre de nos travaux, les valeurs considérées sont celles des deux groupes vivant des situations différentes qui sont sélectionnées. Par exemple, pour l'écart relatif des salaires entre les hommes et les femmes, l'indicateur repris est la différence entre les salaires médians journaliers des hommes et des femmes, rapportée au salaire médian journalier des hommes.

Par ailleurs, le coefficient interquartile retenu pour mesurer l'inégalité des salaires rapporte la différence entre le 3^e et le 1^{er} quartile à la médiane : $(Q_3 - Q_1) / Q_2$. Plus le coefficient interquartile est élevé, plus le degré d'inégalité de revenu est élevé. Comme il se réfère à la valeur médiane, il permet de comparer la dispersion de séries dont les valeurs médianes sont fort différentes.

Les détails des différents calculs d'écarts relatifs pour rendre compte des déséquilibres ou inégalités sont présentés en annexe pour chacun des indicateurs.

3.1.4. Quelques ajustements d'indicateurs pour ce nouvel exercice

Dans la dimension *santé*, l'indicateur relatif au « pourcentage d'élèves de 6^e primaire en surcharge pondérale (obésité comprise) » inclus de longue date dans l'ISS, n'a pu être actualisé cette année en raison d'un redéveloppement en cours des programmes de données collectés par les centres PSE (Promotion de la santé à l'école) dans le cadre des visites médicales scolaires. L'indicateur est conservé parmi les constituants de l'indice mais sans actualisation récente.

Dans la dimension *revenu*, un indicateur a été retiré : « le pourcentage d'enfants vivant dans un ménage sans revenus ni d'un travail ni du chômage », calculé à partir des données de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale. Une analyse de l'indicateur nous a permis d'identifier des problèmes de fiabilité par incomplétude. Il semblerait qu'environ dix pourcents des enfants wallons ne sont pas

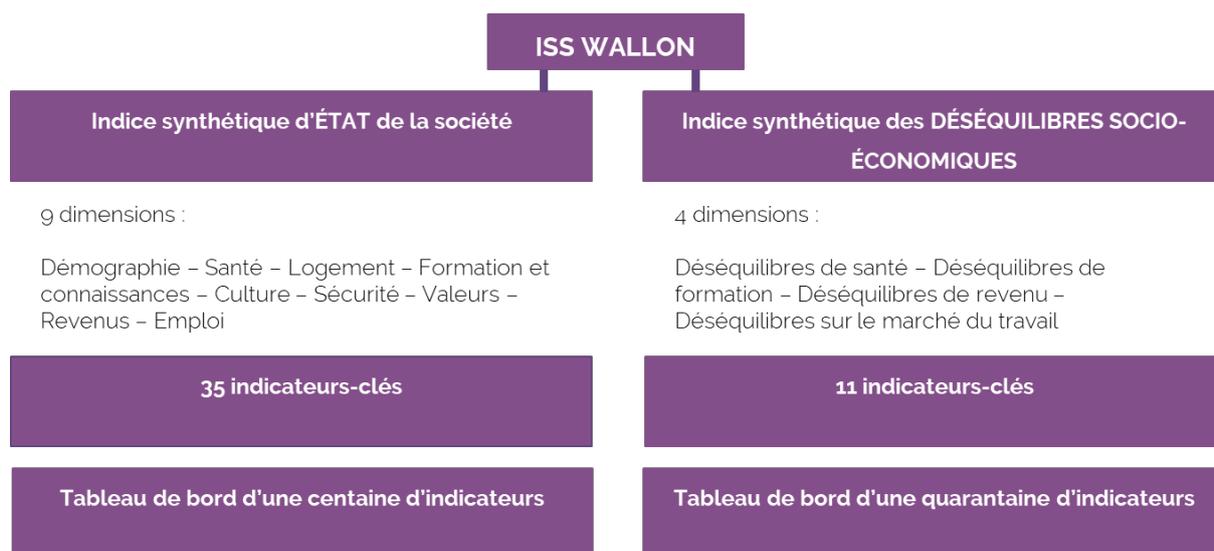
repris dans la statistique. Comme nous n'avons pas de garantie sur une évolution vers plus de complétude, nous avons décidé de retirer l'indicateur du set pour le calcul de l'ISS.

Dans la dimension *déséquilibres de revenu*, la couverture et la source de l'indicateur « écart salarial femmes-hommes » ont été modifiées dans le but de nous aligner sur l'indicateur sélectionné et calculé par Statbel, et repris par l'IWEPS (Ghesquière F., 2021) et le Bureau fédéral du Plan, dans le cadre du suivi des inégalités salariales de genre à travers les Objectifs de développement durable. Ce sont donc les écarts relatifs de salaire horaire brut moyen (temps plein et temps partiel) dans le secteur privé, issus de l'enquête annuelle sur la structure et la répartition des salaires (Calculs : Statbel) qui sont repris dans ce onzième exercice de l'ISS.

Tableau 1 : Comparaison du nombre de dimensions de l'ISS wallon entre les différents exercices publiés

		ISS 2014	ISS 2015	ISS 2016	ISS 2017	ISS 2018	ISS 2019	ISS 2020	ISS 2021	ISS 2022	ISS 2023	ISS 2024
Dimensions couvertes	Dimensions couvertes	10	11	11	13	13	13	13	13	13	13	13
	Pour l'indice « état de la société »	8	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
	Pour l'indice « déséquilibres socio-économiques »	2	2	2	4	4	4	4	4	4	4	4
Indicateurs-clés	Indicateurs-clés	24	27	30	37	37	40	42	42	42	47	46
	Pour l'indice « état de la société »	18	23	26	28	28	30	32	32	32	36	35
	Pour l'indice « déséquilibres socio-économiques »	6	4	4	9	9	10	10	10	10	11	11
Tableau de bord : nombre d'indicateurs		107	121	124	132	132	135	140	140	140	145	145

Figure 1 : La structure et les dimensions de l'ISS wallon (11^e exercice)



3.2. LA LISTE DES INDICATEURS-CLÉS

Tableau 2 : Liste des 35 indicateurs-clés d'état de la société

	Indicateurs	Unités	Sources	Calculs	Années disponibles dans la période d'analyse 2002-2020/2023
DÉMOGRAPHIE	Espérance de vie à la naissance	années	Statbel	Statbel – les tables de mortalité annuelles, en âge révolu	2002-2023
DÉMOGRAPHIE	Pourcentage de mères isolées lors de l'accouchement (ni en couple, ni dans leur famille)	%	ONE Banque de données médico-sociales (BDMS) Données avis de naissance	ONE	2004-2023
SANTÉ	Pourcentage de personnes déclarées malades chroniques (concernées par une des situations de dépendance donnant droit au forfait maladie chronique)	%	Agence Inter-Mutualiste (AIM)	Agence Inter-Mutualiste (AIM)	2006-2022
SANTÉ	Taux de suicide	nombre par 100 000	Statbel, Bulletins de déclaration des décès à l'état civil	IWEPS	2002-2021
SANTÉ	Nombre d'années de vie perdues à 70 ans (standardisées)	années	Statbel, Bulletins de déclaration des décès à l'état civil	IWEPS	2003-2021

	Indicateurs	Unités	Sources	Calculs	Années disponibles dans la période d'analyse 2002-2020/2023
SANTÉ	Pourcentage d'élèves de 6 ^e primaire en surcharge pondérale (obésité comprise)	%	ONE - Recueil de données sanitaires PSE	SIPES - ULB	2010-2020
SANTÉ	Pourcentage de consommateurs d'anti-dépresseurs	%	Agence Inter-Mutualiste (AIM)	Agence Inter-Mutualiste (AIM)	2008-2022
LOGEMENT	Rapport entre le prix médian des maisons ordinaires et le revenu disponible ajusté	/	Cadastre SPF Finances et BNB	IWEPS	2002-2023
LOGEMENT	Pourcentage d'emprunteurs de crédits hypothécaires non régularisés	%	BNB Centrale des crédits aux particuliers	BNB	2007-2023
LOGEMENT	Pourcentage de compteurs à budget actifs en électricité suite à un défaut de paiement	%	CWAPE	CWAPE	2007-2023
LOGEMENT	Pourcentage de compteurs d'eau en défaut de paiement	%	SPGE Aquawal	SPGE	2006-2023
LOGEMENT	Pourcentage de candidats locataires sociaux	%	SWL et Statbel	IWEPS	2013-2023
FORMATION	Pourcentage d'adultes de 25 à 64 ans sans diplôme ou uniquement avec un diplôme primaire	%	Enquête sur les forces de travail EFT	Statbel	2002-2023
FORMATION	Pourcentage d'adultes de 25 à 64 ans ayant un diplôme du supérieur	%	Enquête sur les forces de travail EFT	Statbel et Eurostat	2002-2023
FORMATION	Pourcentage de personnes âgées de 18 à 24 ans qui n'ont pas un diplôme du secondaire supérieur et qui ne suivent plus aucune forme d'enseignement ou de formation	%	Enquête sur les forces de travail EFT	Eurostat	2002-2023

	Indicateurs	Unités	Sources	Calculs	Années disponibles dans la période d'analyse 2002-2020/2023
FORMATION	Pourcentage d'élèves « à l'heure » dans le secondaire de plein exercice	%	Ministère de la FW-B - AGERS fichiers « pilotage »	AGERS	2004-2023
FORMATION	Pourcentage de personnes âgées de 25-64 ans qui ont participé à une formation pendant les quatre semaines de la période de référence	%	Enquête sur les forces de travail EFT	Statbel et Steunpunt WSE	2004-2023
SÉCURITÉ	Nombre de tués dans des accidents de la route (surveillance du décès dans les 30 jours à dater de l'accident)	nombre/million d'habitants	VIAS - IBSR	VIAS (anciennement IBSR)	2002-2023
SÉCURITÉ	Nombre de victimes d'accidents de la route impliquant au moins un conducteur sous influence d'alcool	nombre/million d'habitants	VIAS - IBSR	VIAS (anciennement IBSR) (chiffres pondérés)	2005-2023
SÉCURITÉ	Nombre d'infractions contre l'intégrité physique	nombre/million d'habitants	CGOP/ statistiques policières de la criminalité, données de gestion	CGOP/ statistiques policières de la criminalité, données de gestion	2002-2023
CULTURE	Pourcentage d'utilisateurs emprunteurs des bibliothèques publiques de la FW-B	%	MFWB, AG Culture – Service général de l'Action territoriale	MFWB	2004-2022
CULTURE	Moyenne annuelle des participants aux animations organisées par les réseaux locaux de lecture de la FW-B	nombre/ animation	MFWB, AG Culture – Service général de l'Action territoriale	MFWB et IWEPS	2004-2022
CULTURE	Fréquentation par les Belges francophones des attractions touristiques culturelles et naturelles proposées en Wallonie	%	Commissariat général au Tourisme, Observatoire du Tourisme wallon	CGT et IWEPS	2008-2023

	Indicateurs	Unités	Sources	Calculs	Années disponibles dans la période d'analyse 2002-2020/2023
VALEURS	Indice de satisfaction globale de la vie	indice de 0 à 10	Baromètre social de Wallonie (BSW) et European Values Study (EVS) + Veenhoven + European Social Survey ESS + Enquêtes de Santé de Scien-sano + Statbel, Suivi trimestriel des conditions de vie	IWEPS, estimation	BSW : 2007, 2012 et 2013 ; EVS (Belgique) 2002-2012 ; Veenhoven (Belgique : 2002-2012 ; Wallonie : 2002 et 2012) ; ESS 2002-2018 ; Enquêtes de santé COVID 19 Scien-sano 2020-2021 ; Statbel : 2021-2023
VALEURS	Pourcentage du montant total des libéralités par rapport au revenu total net imposable des ménages	%	SPF Finances	IWEPS	2005-2021
VALEURS	Pourcentage de nouveaux donneurs de sang parmi les adultes de 18 à 65 ans	%	Croix-Rouge de Belgique et Statbel	IWEPS	2006-2023
REVENU	Revenu disponible ajusté net par habitant	euros de 2015, par habitant	ICN Institut des Comptes Nationaux	IWEPS	2002-2022
REVENU	Pourcentage de majeurs ayant été admis à la procédure en règlement collectif de dettes	%	Statbel et BNB - Centrale des crédits aux particuliers	BNB et IWEPS	2007-2023
REVENU	Pourcentage d'adultes bénéficiaires de l'aide sociale (RIS ERIS GRAPA/RGPA)	%	SPP-IS ((E)RIS), SFP (GRAPA et RG), Statbel (population)	IWEPS	2007-2023
EMPLOI	Taux d'emploi BIT des 20 à 64 ans	%	Enquête sur les forces de travail EFT	Statbel + Eurostat	2002-2023
EMPLOI	Salaire journalier brut médian : rémunérations ordinaires	euros/ETP (équivalent temps plein)	Office National de Sécurité Sociale ONSS	IWEPS	2002-2023
EMPLOI	Pourcentage d'emploi temporaire parmi les salariés (15 à 64 ans)	%	Enquête sur les forces de travail EFT	Statbel et IWEPS	2002-2023

	Indicateurs	Unités	Sources	Calculs	Années disponibles dans la période d'analyse 2002-2020/2023
EMPLOI	Pourcentage de chômeurs BIT de longue durée (plus d'un an) dans la population totale des chômeurs (15 ans et plus)	%	Enquête sur les forces de travail EFT	Statbel + Eurostat	2002-2023
EMPLOI	Pourcentage de personnes ayant pris un congé thématique	%	ONEM - Statistiques des paiements ONSS	IWEPS	2002-2023
EMPLOI	Pourcentage de titulaires salariés et indépendants de l'AMI en incapacité de travail depuis plus d'un an et ayant une reconnaissance médicale en invalidité, rapporté à la population wallonne d'âge actif (15 à 64 ans)	%	INAMI Statbel BfP, IBSA, IWEPS et Statistiek Vlaanderen : HERMREG	BfP, IBSA, IWEPS et Statistiek Vlaanderen : HERMREG (moyenne annuelle au 30 juin)	2009-2022

Tableau 3 : Liste des 11 indicateurs-clés des déséquilibres socio-économiques

Dimensions	Indicateurs	Unités	Sources	Calculs	Années disponibles dans la période d'analyse 2002-2021/2023
DESEQUILIBRES de SANTE	Écart relatif entre les taux de suicide des hommes et des femmes		Statbel, Bulletins de déclaration des décès à l'état civil	IWEPS	2002-2021
DESEQUILIBRES de SANTE	Écart relatif entre les % de consommateurs d'anti-dépresseurs chez les hommes et les femmes		Agence Inter-Mutualiste (AIM)	IWEPS et AIM	2008-2022
DESEQUILIBRES de SANTE	Écart relatif entre les taux de mortalité des hommes bénéficiaires du BIM et des hommes non-bénéficiaires BIM		Agence Inter-Mutualiste (AIM)	IWEPS et AIM	2003-2022

Dimensions	Indicateurs	Unités	Sources	Calculs	Années disponibles dans la période d'analyse 2002-2021/2023
DÉSÉQUILIBRES de FORMATION	Écart relatif entre les pourcentages d'hommes et de femmes de 30 à 34 ans diplômés du supérieur		Enquête sur les forces de travail EFT	Statbel et IWEPS	2002-2023
DÉSÉQUILIBRES de FORMATION	Écart relatif entre les pourcentages d'hommes et de femmes âgés de 18 à 24 ans qui n'ont pas un diplôme du secondaire supérieur et qui ne suivent plus aucune forme d'enseignement ou de formation		Enquête sur les forces de travail EFT	IWEPS	2002-2023
DÉSÉQUILIBRES des REVENUS	Coefficient interquartile des salaires des salariés wallons assujettis à l'ONSS		Office National de Sécurité Sociale ONSS	IWEPS, différence interquartile des salaires journaliers bruts médians des salariés wallons assujettis à l'ONSS, estimés sur la base des ETP par classe salariale, en moyenne annuelle	2002-2023
DÉSÉQUILIBRES des REVENUS	Écart relatif salarial femmes-hommes calculé sur la base du salaire horaire brut moyen (temps plein et temps partiel) dans le secteur privé		Enquêtes annuelles sur la structure et la répartition des salaires – Statbel	IWEPS	2002-2022
DÉSÉQUILIBRES des REVENUS	Écart relatif entre les pourcentages de bénéficiaires du RIS (Revenu d'Intégration Sociale) de 18 à 24 ans et de 25 à 45 ans		Statbel et SPP Intégration Sociale	IWEPS	2003-2022
DÉSÉQUILIBRES sur le MARCHÉ du TRAVAIL	Écart relatif entre les taux de chômage BIT des jeunes (15 à 24 ans) et des adultes (25 à 49 ans)		Enquête sur les forces de travail EFT	Statbel + IWEPS	2002-2023

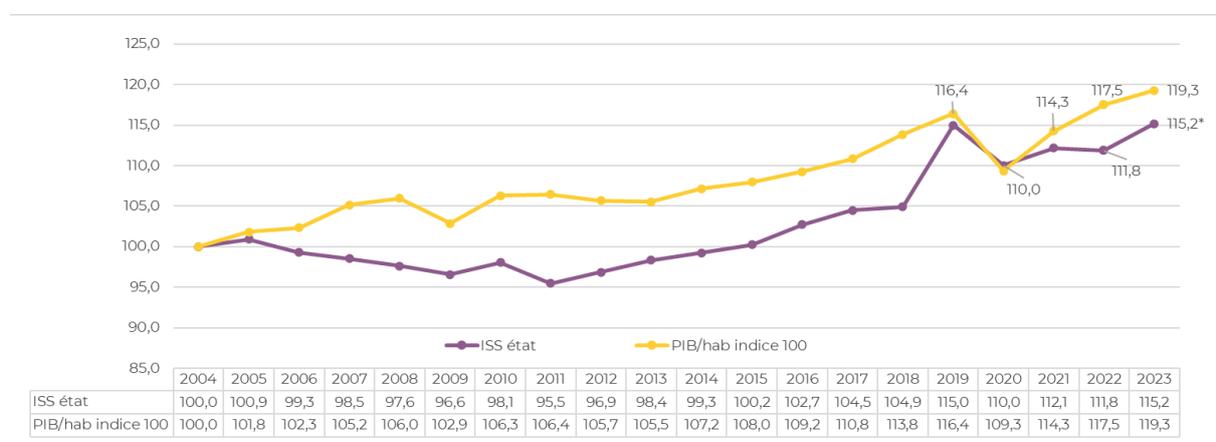
Dimensions	Indicateurs	Unités	Sources	Calculs	Années disponibles dans la période d'analyse 2002-2021/2023
DÉSÉQUILIBRES sur le MARCHÉ du TRAVAIL	Écart relatif entre les taux d'emploi BIT des personnes nées en Belgique et des personnes nées hors UE		Enquête sur les forces de travail EFT	Steunpunt WSE et IWEPS	2002-2023
DÉSÉQUILIBRES sur le MARCHÉ du TRAVAIL	Écart relatif entre les taux d'emploi BIT des personnes de 25 à 64 ans ayant un niveau de diplôme du secondaire et des personnes ayant un niveau de diplôme du supérieur		Enquête sur les forces de travail EFT	IWEPS	2002-2023

4. Résultats de l'ISS de 2004 à 2023

L'ISS agrège deux indices, l'indice d'état de la société et l'indice des déséquilibres socio-économiques. Le premier indice renseigne sur l'évolution de l'état général de la situation sociale en Wallonie à travers neuf dimensions : la démographie, la santé, le logement, la formation, le revenu, l'emploi, la culture, la sécurité et les valeurs. Le deuxième indice met en évidence les déséquilibres, discriminations et inégalités au sein de la population à travers quatre dimensions : la santé, la formation, le revenu et l'emploi. L'analyse de l'évolution des différentes dimensions et des indicateurs-clés est essentielle pour l'interprétation des résultats.

Le graphique 1 présente la courbe d'évolution de l'indice « état de la société » (résultat de l'agrégation des neuf dimensions et des 35 indicateurs-clés qui le constituent) en comparaison à celle du PIB/habitant. L'une et l'autre sont présentées en indice 100 par rapport à l'année de référence 2004.

Graphique 1 : Évolution de l'indice « état de la société » de 2004 à 2023* et comparaison au PIB/habitant (indice 100 en 2004), 11^e exercice



Sources : AIM, BCSS, BfP-HERMREG, BNB-CCP, BSW, CGOP/B, CGT-OTW, Croix Rouge de Belgique, CWaPE, EVS, IBSR, ICN, INAMI, Ministère FW-B - AGERS, Ministère FW-B - AG Culture - AG Action territoriale, ONE - BDMS - PSE, ONEM, ONSS, Sciensano, SIPES-ULB, SPGE, SPF Economie-Infographie, SPF Finances, SPP IS, Statbel-EFT - RN, Steunpunt WSE, VIAS, Veenhoven (2012)

Calculs : IWEPS ; pour le PIB/habitant, ICN et estimations IWEPS (rétropolations 2002-2014)

* provisoire (pour 2023)

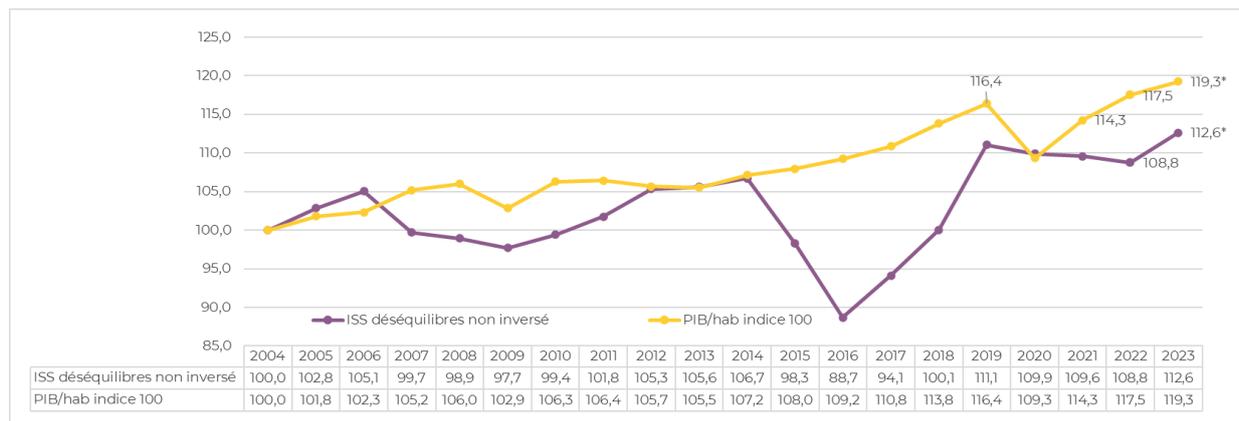
Le graphique 1 montre que, globalement, sur l'ensemble de la période 2004-2023, les indicateurs sociaux d'état évoluent positivement (indice 100 en 2004, 111,8 en 2022, et 115,5* en 2023).

Une analyse plus détaillée distingue cinq phases d'évolution. Une première phase, de 2005 à 2011, est caractérisée par une détérioration des indicateurs sociaux d'état (indice 100 en 2004 et 95,5 en 2011) parallèle à une augmentation du PIB (indice 100 en 2004 ; 106,4 en 2011), cette dernière étant contrariée en 2008 par la crise financière (indice PIB de 102,9 en 2009). Notons que cette crise n'a eu que peu d'effet sur l'évolution de l'indice de situation sociale. Une deuxième phase, de 2011 à 2015, voit l'amorce d'une progression régulière des indicateurs sociaux d'état (+4,7 points), alors que le PIB tend à se redresser mais à une vitesse moindre (+1,6 point). À partir de 2015 et jusqu'en 2019, les indicateurs sociaux d'état continuent leur progression à un rythme plus soutenu que le PIB, en particulier en 2019 (+14,8 points vs +8,4 points pour le PIB). S'ensuit le choc engendré par la pandémie de la Covid-19 qui entraîne, en 2020, une chute du PIB (-7,1 points) et une dégradation des indicateurs sociaux d'état (-5,0 points). Apparaît ensuite une période post-covid chahutée par les multiples crises successives (inflationniste, énergétique, géopolitique) et transformations climatiques récentes. Cette dernière phase est caractérisée par une reprise du PIB (+8,2 points), concomitante à une situation sociale qui peine à se redresser en 2021 et 2022 (+1,8 point). Les valeurs provisoires de 2023 présagent une amélioration de l'ISS « état de la société » pour la dernière année. À noter que sur toute la

période, la courbe de l'ISS-état reste en-dessous de la courbe du PIB, à l'exception de l'année 2020 où les deux courbes se rejoignent.

Le graphique 2 illustre la courbe de l'indice des « déséquilibres socio-économiques », résultat de l'agrégation des quatre dimensions et des onze indicateurs-clés qui le composent. Une augmentation des déséquilibres a tendance à dégrader la situation sociale ; par conséquent, une diminution de l'indice des déséquilibres illustre une amélioration de la situation. Il est important de noter que, pour l'introduction dans le résultat global (voir graphique 3), la courbe des déséquilibres a été inversée.

Graphique 2 : Évolution de l'indice « déséquilibres socio-économiques » (non inversé) de 2004 à 2023* et comparaison au PIB/habitant (indice 100 en 2004), 11^e exercice



Sources : AIM, BCSS, ICN, ONSS, SPP-IS, Statbel – Bulletin de déclaration des décès, Enquêtes annuelles sur la structure des salaires – EFT – RN, Steunpunt WSE

Calculs : IWEPS ; pour le PIB/habitant, ICN et estimations IWEPS (rétropolations 2002-2014)

Clé de lecture pour les déséquilibres : s'agissant d'indicateurs non inversés, une augmentation de l'indice correspond à une augmentation des déséquilibres observés.

* provisoire (pour 2023)

Le graphique 2 montre une évolution tendancielle à la hausse des déséquilibres socio-économiques entre 2004 et 2023 (base 100 en 2004, indice 108,8 en 2022 et indice 112,6* en 2023).

L'analyse des évolutions en cours de période montre une première phase de relative stagnation des déséquilibres entre 2004 et 2011 (indice de 101,8 en 2014), interrompue en 2012, année marquant le début d'une croissance des inégalités, suspendue en 2015 et 2016 en raison d'une fluctuation « erratique » des indicateurs mesurant les inégalités de genre parmi les diplômés de l'enseignement supérieur (indicateur 35 en annexe) et parmi les jeunes en décrochage scolaire (indicateur 36 en annexe).

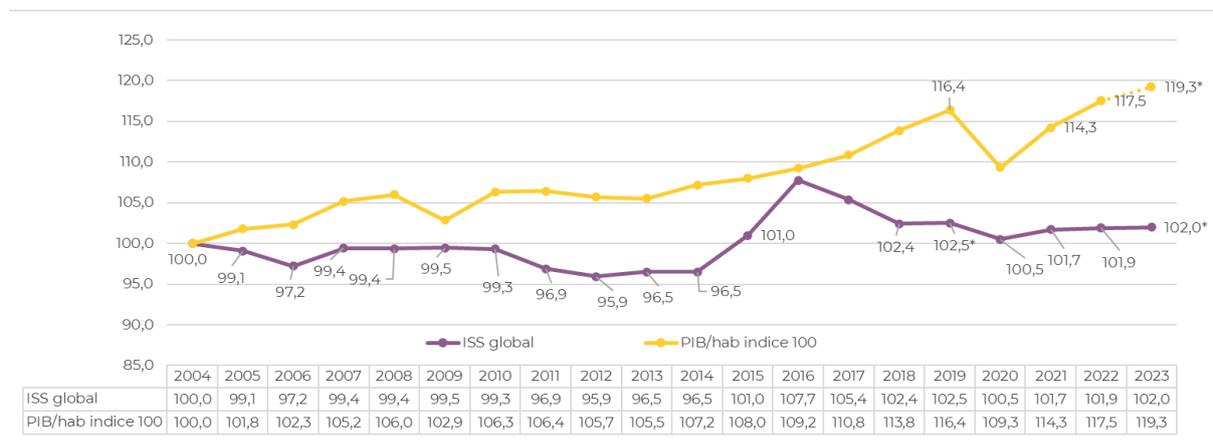
À partir de 2016 et jusqu'en 2019, une augmentation importante des déséquilibres est observée, entraînée par les évolutions des deux indicateurs précités (35 et 36 dans l'annexe), mais également par l'augmentation de l'écart relatif entre les jeunes bénéficiaires du RIS (18-24 ans) et les adultes, les jeunes étant de plus en plus nombreux à devoir recourir à l'aide sociale (indicateur 39 de l'annexe), ainsi que par l'augmentation de l'écart relatif entre le taux d'emploi des personnes nées en Belgique et celui des personnes nées hors UE, résidant en Belgique depuis cinq ans ou moins.

À partir de 2020, les différentes mesures de soutien des pouvoirs publics pour faire face à la crise sanitaire et à celles qui s'en sont suivies ont permis d'endiguer la flambée des inégalités socio-économiques, qui se maintiennent à un niveau élevé. La valeur provisoire de 2023 montre par contre une reprise des augmentations des inégalités, probablement liée à l'arrêt des mesures de soutien. Par ailleurs, il est à noter que la succession des crises a aggravé la situation de certaines catégories de la population parmi les plus fragilisées. Certaines d'entre elles, parmi les plus précarisées, ont basculé dans une situation de désaffiliation sociale et de non-recours aux droits sociaux et aux

services sociaux. Ces personnes passent *de facto* sous les radars de la statistique et deviennent invisibles dans nos chiffres.

Le graphique 3 présente la courbe d'évolution de l'indice agrégeant les dimensions des deux graphiques précédents, en comparaison visuelle avec la courbe d'évolution du PIB/habitant, l'une et l'autre étant présentées en indice 100 par rapport à l'année de référence 2004.

Graphique 3 : Évolution de l'ISS global de 2004 à 2023* et comparaison au PIB/habitant (indice 100 en 2004), 11^e exercice



Sources : BCSS, BfP-HERMREG, BNB-CCP, BSW, CGOP/B, CGT-OTW, Croix-Rouge de Belgique, CWaPE, EVS, IBSR, ICN, INAMI, Ministère FW-B - AGERS, Ministère FW-B - AG Culture - AG Action territoriale, ONE - BDMS - PSE, ONEM, ONSS, Sciensano, SIPES-ULB, SPGE, SPF Economie-Infographie, SPF Finances, SPP IS, Statbel- Bulletin des déclarations de décès, Enquêtes annuelles sur la structure des salaires - EFT - RN, Steunpunt WSE, VIAS, Veenhoven (2012)

Calculs : IWEPS ; pour le PIB/habitant, ICN et estimations IWEPS (rétropolations 2002-2014)

* provisoire (pour 2023)

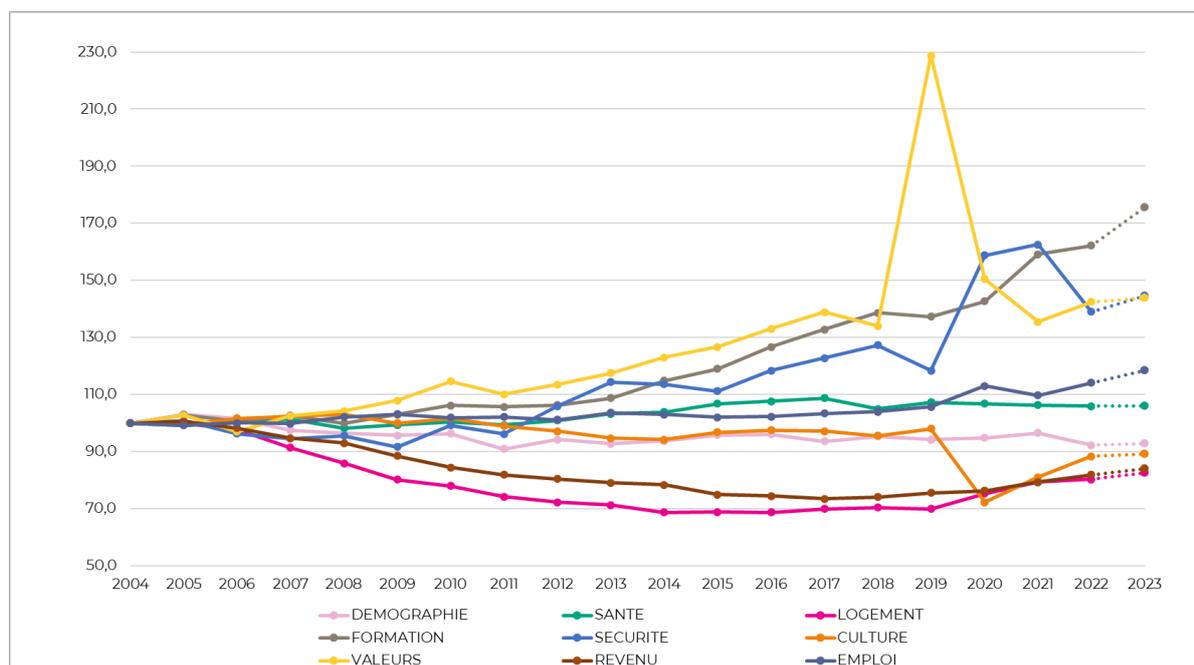
Le graphique 3 montre qu'entre 2004 et 2023, globalement, la situation sociale en Wallonie reste stable (base 2004=100 ; indice 101,9 en 2022, 102,0* en 2023), et à un niveau inférieur à celui du PIB.

Si l'on fait abstraction des fluctuations « erratiques » de l'épisode 2015-2016, entre 2016 et 2019, l'accroissement du PIB (+7,2 points) va de pair avec une dégradation de la situation sociale (-5,2 points). En 2020, la crise sanitaire provoque une chute du PIB (-7,1 points) et une détérioration « contenue » de la situation sociale (-2,0 points) concomitante aux mesures de soutien des pouvoirs publics. En 2021, la reprise des activités économiques dans un climat de crise inflationniste et énergétique engendre une relance du PIB (+5,0 points en 2021 et +3,2 points en 2022), alors que l'indice de situation sociale globale se stabilise. Le graphique 3 montre qu'entre les deux courbes l'écart se creuse dès 2017 et augmente sur le début de la décennie 2020.

L'analyse peut se poursuivre par une présentation des courbes d'évolution des neuf dimensions prises en considération dans l'ISS, que ce soit au travers des indicateurs d'état ou de déséquilibres socio-économiques. Pour l'année 2023, nous disposons de données observées ou estimées pour 25 indicateurs parmi les 35 indicateurs composant l'ISS état.

Les graphiques présentant l'évolution temporelle de chacun des indicateurs-clés sur la période de 2002 à 2023 sont présentés en annexe. Dans la mesure des disponibilités statistiques, quatre courbes d'évolution sont représentées dans chacun de ces graphiques : la courbe pour la Wallonie, la courbe pour la Belgique, la courbe pour les femmes vivant en Wallonie et la courbe pour les hommes vivant en Wallonie.

Graphique 4 : Évolution des différentes dimensions de l'ISS état, de 2004 à 2023* estimé (indice 100 en 2004), 11^e exercice



Sources : ICN, INAMI, Ministère FW-B - AGERS, Ministère FW-B – AG Culture – AG Action territoriale, ONEM, ONSS, ONE - BDMS - PSE, Sciensano, SIPES-ULB, SPGE, SPF Economie-Infographie, SPF Finances, SPP IS, Statbel Bulletin des déclarations de décès – EFT – RN, Steunpunt WSE, VIAS, Veenhoven (2012)

Calculs : IWEPS

En première approche, le graphique 4 montre, d'une part, une diversité d'évolutions selon les dimensions appréhendées dans l'ISS et, d'autre part, les bouleversements provoqués par la crise sanitaire et ses conséquences.

Une observation plus fine permet de distinguer les évolutions de chacune des dimensions selon leur type de progression :

1) Une tendance à l'amélioration pour les dimensions suivantes :

- **Valeurs** (générosité et satisfaction de vie) : amélioration expliquée par une augmentation des indicateurs de solidarité/générosité citoyenne, en particulier en 2019 (voir indicateur 25 en annexe), et une tendance à la hausse de l'indice de satisfaction de vie, perturbée durant les années de crise sanitaire (2020 et 2021) (indicateur 24).
- **Formation** : amélioration expliquée par une augmentation des adultes diplômés du supérieur (indicateur 14), une diminution des adultes sans diplôme ou très faiblement diplômés (enseignement primaire) (indicateur 13), une augmentation des élèves « à l'heure » dans le secondaire (indicateur 16), une diminution des jeunes en situation d'abandon scolaire précoce (indicateur 15).
- **Sécurité** : amélioration expliquée par une diminution des tués dans les accidents de la route (indicateur 18) et une diminution depuis 2009 du nombre de victimes d'accidents de la route impliquant au moins un conducteur sous influence de l'alcool (indicateur 19). Pour ce dernier indicateur, l'année 2020 a été particulièrement marquée par une réduction, en raison notamment de la plus faible mobilité des personnes durant le confinement, ainsi que de la fermeture de l'Horeca réduisant *de facto* la consommation d'alcool en-dehors des lieux de domicile ou de résidence (même si la consommation privée peut avoir augmenté). En 2021 et 2022, les chiffres sont, par contre, repartis à la hausse. En 2023, la tendance semble repartir à la baisse.

2) Une tendance plus ou moins stable dans le temps mais contrastée au sein des dimensions suivantes :

- **Santé** : réduction du nombre d'années de vie perdues (indicateur 5), réduction du taux de suicide (indicateur 4) mais une augmentation du pourcentage de malades chroniques (indicateur 3) et une augmentation récente du pourcentage de consommateurs d'antidépresseurs (indicateur 7).
- **Emploi** : augmentation du salaire médian (indicateur 31), augmentation du taux d'emploi (indicateur 30), augmentation des salariés bénéficiant d'un congé thématique (indicateur 34) mais une forte augmentation du pourcentage de travailleurs en incapacité de travail de longue durée (indicateur 35).
- **Démographie** : augmentation de l'espérance de vie à la naissance, interrompue en 2020 en raison de la crise de la Covid-19, mais suivie d'une reprise en 2021 (indicateur 1) et par ailleurs une tendance à l'augmentation du pourcentage de mères isolées à la naissance (indicateur 2).

3) Une tendance à la dégradation pour les dimensions suivantes :

- **Logement** : dégradation expliquée par un accès de plus en plus difficile à la propriété (augmentation du rapport entre le prix médian des maisons ordinaires et le revenu disponible ajusté) (indicateur 8), une précarité énergétique de plus en plus grande (augmentation du pourcentage de compteurs à budget actifs en électricité et en défaut de paiement pour l'eau) (indicateurs 10 et 11) et un accès de plus en plus difficile à un logement social (indicateur 12) (augmentation du pourcentage de candidats locataires sociaux).
- **Culture** : chute de la fréquentation des lieux touristiques, culturels et naturels en période de crise Covid-19 suivie d'une reprise en demi-teinte (indicateur 21) et chute du pourcentage d'emprunteurs de livres en bibliothèques publiques sur l'ensemble de la période (indicateur 22). Pour 2023, on observe cependant une reprise du pourcentage d'emprunteurs de livres.

4) Une tendance à la détérioration contrastée pour la dimension suivante :

- **Revenu** : augmentation du revenu disponible par habitant jusqu'en 2020 (indicateur 27), réduction depuis 2015 du pourcentage de personnes majeures en règlement collectif de dettes (indicateur 28) (à surveiller pour les années 2022 et 2023 pour lesquelles les chiffres ne sont pas encore disponibles). Mais augmentation du pourcentage de bénéficiaires de l'aide sociale (indicateur 29).

Le graphique 5 présente les taux de croissance ou de décroissance des 46 indicateurs-clés composant l'ISS entre la moyenne des valeurs de 2004 à 2009³ et l'année 2022. Il offre une vue synthétique des évolutions sur l'ensemble de la période observée en outrepassant les évolutions annuelles ; ce faisant, il permet d'attirer rapidement l'attention sur des faits marquants. Le graphique n'intègre pas les données pour 2023, étant donné que nous ne disposons que d'une partie seulement de données actualisées pour cette dernière année.

³ La moyenne 2004-2009 est utilisée pour lisser les éventuels effets spécifiques d'une année et pour tenir compte de la tendance moyenne du début de la série temporelle.

- diminution du pourcentage d'emprunteurs défaillants pour les crédits hypothécaires ;
- augmentation du salaire médian ;
- réduction de l'écart relatif entre le taux de mortalité des hommes bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM) et celui des hommes qui ne bénéficient pas de ce statut BIM.

3) Une dégradation modérée (défavorable à la situation sociale) pour huit indicateurs :

- augmentation du rapport entre le prix médian des maisons ordinaires et le revenu disponible ajusté (→ accès de plus en plus difficile à la propriété) ;
- augmentation des ménages en défaut de paiement pour l'eau ;
- diminution de la satisfaction de vie (forte diminution en 2020 et 2021) ;
- augmentation des bénéficiaires de l'aide sociale ;
- augmentation de l'inégalité de genre (en défaveur des hommes) parmi les jeunes adultes (30-34 ans) diplômés du supérieur ;
- diminution des fréquentations des attractions touristiques ;
- diminution du pourcentage d'usagers emprunteurs des bibliothèques publiques ;
- diminution du pourcentage de participants aux animations dans les bibliothèques.

4) Une dégradation nette (défavorable à la situation sociale) pour trois indicateurs :

- augmentation du pourcentage de compteurs à budget actifs en électricité ;
- augmentation du pourcentage de travailleurs en incapacité de travail de longue durée ;
- augmentation de l'écart de genre entre les jeunes sans formation.

5. Synthèse et conclusions

L'Indice de situation sociale (ISS) est un indicateur complémentaire au PIB. Il permet d'apporter des balises pour suivre, année après année, depuis 2004, l'évolution d'indicateurs de l'état de la situation sociale et des déséquilibres socio-économiques. Sa synthèse sous forme d'indice dresse le bilan du progrès sociétal de la Wallonie en comparaison avec l'évolution du PIB par habitant sur une période de vingt années.

L'examen de l'évolution de l'indice global de situation sociale (ISS) montre que sur les vingt dernières années, de 2004 à 2023, la situation sociale « agrégée » de la population wallonne reste plus ou moins stable et à un niveau bien inférieur à celui du PIB dont l'augmentation est quasi continue tout au long de la période (119,3⁴ en 2023). La comparaison des deux courbes en évolution temporelle montre que l'écart se creuse entre la situation sociale et le PIB dès 2017 et augmente encore sur le début de la décennie 2020.

L'examen différencié des évolutions des deux indices composant l'indice global (ISS) montre que, sur l'ensemble de la période 2004-2023, les indicateurs sociaux d'état évoluent positivement (indice 100 en 2004, 115,5 en 2023). Cette amélioration va cependant de pair avec une augmentation des inégalités sociales, qui se sont renforcées à partir de 2016 (indice 100 en 2004, 108,8 en 2022 et 112,6 en 2023). En d'autres termes, au cours des deux dernières décennies, l'amélioration de la situation sociale de la Wallonie s'est faite parallèlement à la précarisation des groupes sociaux les plus fragilisés.

Entre 2020 et 2022, les différentes mesures de soutien des pouvoirs publics pour faire face à la crise sanitaire et à celles qui s'en sont suivies ont permis d'endiguer la flambée des inégalités socio-économiques, qui se maintiennent à un niveau élevé. La valeur provisoire de 2023 montre par contre une reprise des augmentations des inégalités, probablement liée à l'arrêt des mesures de soutien. L'exercice de l'année prochaine offrira un nouvel éclairage sur ces dernières tendances.

Par ailleurs, les analyses qui ont complété et étayé le champ d'observations statistiques de l'ISS, lors des exercices précédents en 2021, 2022 et 2023, tendent à montrer que la succession des crises a aggravé la situation de certaines catégories de la population parmi les plus fragilisées. Certaines d'entre elles, parmi les plus précarisées, ont basculé dans une situation de désaffiliation sociale et de non-recours aux droits sociaux et aux services sociaux. Ces personnes passent *de facto* sous les radars de la statistique et deviennent invisibles dans nos chiffres.

⁴ Rappelons que les valeurs restent provisoires pour 2023 car certaines données chiffrées ne sont pas encore calculées de manière définitive.

6. Bibliographie

Boutaud A. (2007), « Les indices synthétiques du PNUD et l'ISS en région Île-de-France », IAURIF et Conseil régional Île-de-France, sous la direction de Annie Mendez et Luli Nascimento. Rapport 101 p.

Boutaud A. (2009), « Un indice de situation sociale régional (ISSR) pour la région Ile-de-France », IAU Ile-de-France et MIPES – Conseil Régional d'Ile-de-France, 61 p.

Deprez A., Reginster I., Ruyters C (2023) Les conditions de vie et les inégalités sociales en Wallonie sur deux décennies. Calcul et mise à jour de l'Indice de situation sociale 2023 (10e exercice) Rapport de Recherche n°57 IWEPS 130 p.

Ghesquière F. (2021) Écart salarial entre femmes et hommes : Comment comprendre et interpréter les indicateurs ? Décryptage n°5 IWEPS 12 p.

Jany-Catrice F. et Zotti R. (2009), « La santé sociale des territoires. Un indicateur de santé sociale pour les régions françaises », dans *Futuribles*, n°350, mars, pp. 65-87.

Michalos A.C., Smale B., Labonté R., Muhajarine N., Scott K., Moore K., Swystun L., Holden B., Bernardin H., Dunning B., Graham P., Guhn M., Gadermann A.M., Zumbo B.D., Morgan A., Brooker A.-S., & Hyman I. (2011). *The Canadian Index of Wellbeing. Technical Report 1.0.* Waterloo, ON : Canadian Index of Wellbeing and University of Waterloo.

Miringoff M., Miringoff M-L, Opdycke S. (1996) « The Growing Gap between Standard Economic Indicators and the Nation's Social Health », *Challenge*, Juillet-Août.

Miringoff M., Miringoff M-L. (1995) « America's social health: the Nation's need to know », *Challenge*, Fall 1995, pp. 19-24.

Miringoff M., Miringoff M-L. (1999) *The social health of the nation. How America is really doing*, Oxford University Press, New-York, 245 p.

Reginster I., Ruyters C. et alii (2013), Un système intégré de huit indicateurs synthétiques complémentaires au PIB – Propositions de l'IWEPS pour mesurer le progrès sociétal dans un cadre de développement durable, Working Paper de l'IWEPS, n°9, janvier 2013.

Reginster I., Ruyters C. (2014), Indicateurs complémentaires au PIB : l'indice de situation sociale de la Wallonie (1er exercice). Rapport de recherche IWEPS.

7. Annexe

46 fiches présentent les indicateurs clés de l'ISS (exercice 2024).

DÉMOGRAPHIE

(1) Espérance de vie à la naissance

UNITÉ : nombre d'années

SOURCE(S) : Statbel

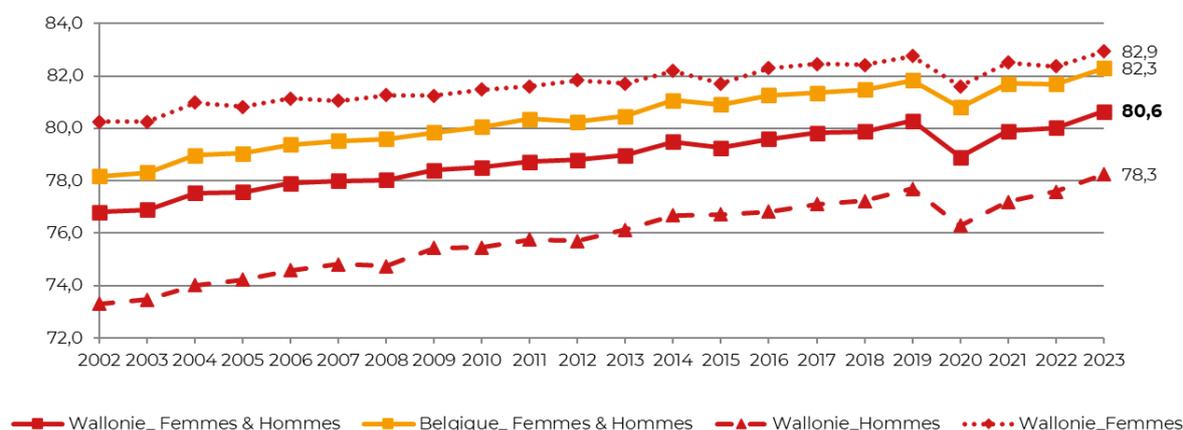
CALCUL(S) : Statbel sur les tables de mortalité annuelles, en âge révolu.

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2023

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : indicateur de démographie, l'espérance de vie à un âge donné désigne le nombre moyen d'années qu'un individu de cet âge peut encore espérer vivre, dans l'hypothèse d'un maintien des mêmes conditions de mortalité durant tout le reste de sa vie (probabilité de décès liée à l'âge) (définition EUROSTAT). Il synthétise dans un même calcul des déterminants de la santé d'un groupe. Repris ici sous la dimension démographie à défaut de disposer annuellement d'une statistique de l'espérance de vie « en bonne santé ».

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation de l'espérance de vie à la naissance jusqu'en 2014. Légère diminution en 2015, puis à nouveau augmentation. Année 2020 très marquée par une surmortalité et une chute de l'espérance de vie. Pour 2021, l'espérance de vie repart à la hausse. En 2023, l'espérance de vie est de 80,6 années pour la population wallonne (2023).

Années



DÉMOGRAPHIE

(2) Pourcentage de mères isolées lors de l'accouchement

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : Office de la Naissance et de l'Enfance, ONE, Banque de données médico-sociales (BDMS), Données avis de naissance

CALCUL(S) : ONE

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2004-2023

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de mères qui vivent seules (c'est-à-dire pas en couple et pas au sein de leur famille) et celles qui vivent dans une maison d'accueil au moment de donner naissance à leur nouveau-né.

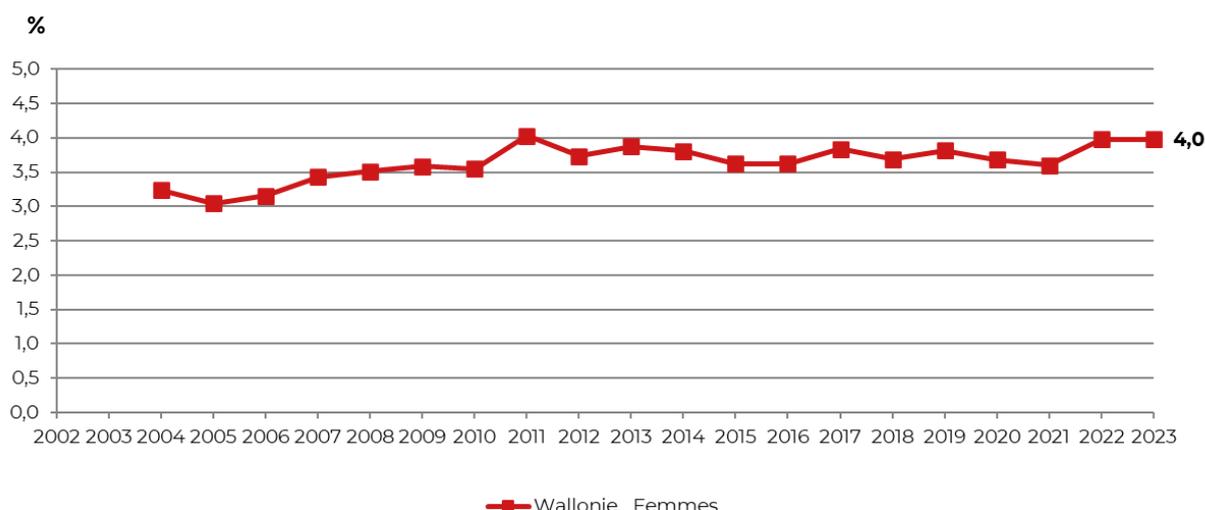
L'ONE couvre 98 ou 99% des naissances (et par extension, des accouchements). Cependant, les données manquantes sont exclues du total pour la variable.

Le dénominateur est l'ensemble des mères pour lesquelles l'ONE dispose d'informations sur leur situation familiale au moment de l'accouchement.

Cet indicateur reflète une forme d'isolement particulièrement difficile qui expose la mère et l'enfant à des risques accrus de précarisation ou de précarité multidimensionnelle.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation légère de 2005 à 2010, plus forte en 2011, suivie d'une diminution et stabilisation jusqu'en 2019. Diminution plus marquée à partir de 2020. Augmentation en 2022 pour atteindre 4,0%.



SANTÉ

(3) Pourcentage de personnes déclarées malades chroniques

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : Agence Intermutualiste

CALCUL(S) : Agence Intermutualiste

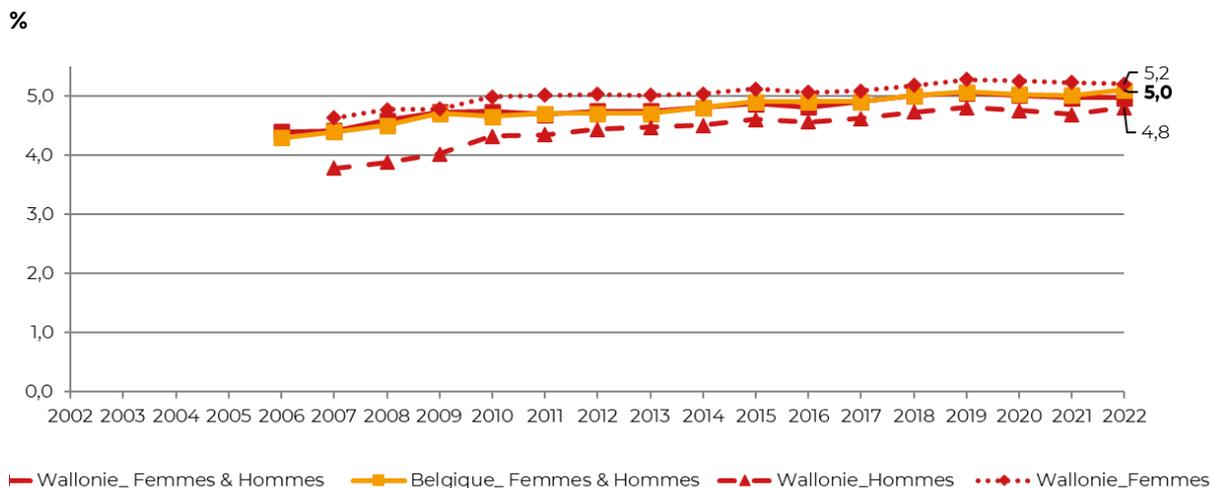
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2006-2022

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de bénéficiaires concernés par une des situations de dépendance donnant droit au forfait maladie chronique (définition AIM) (99% des Belges sont bénéficiaires, c'est-à-dire en ordre avec l'assurance maladie obligatoire). D'après Sciensano (ISP l'Institut Scientifique de Santé Publique - Belgique), les maladies chroniques ont des conséquences sérieuses sur la santé et la perception de la santé, sur la vie quotidienne et sur la consommation/dépendance de soins.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

Attention, statistique différente de la déclaration dans l'enquête santé (tous les 4 ou 5 ans) où environ un quart de la population wallonne déclare souffrir d'au moins une maladie chronique de longue durée ou d'un handicap.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation du pourcentage de malades chroniques jusqu'en 2009, stabilisation jusqu'en 2013, augmentation en 2014 et 2015, interrompue en 2016, augmentation jusqu'en 2019, stabilisation sur les trois dernières années de la série.



SANTÉ

(4) Taux de suicide

UNITÉ : nombre par 100 000

SOURCE(S) : Statbel, Bulletins de déclarations des décès à l'état civil

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2021

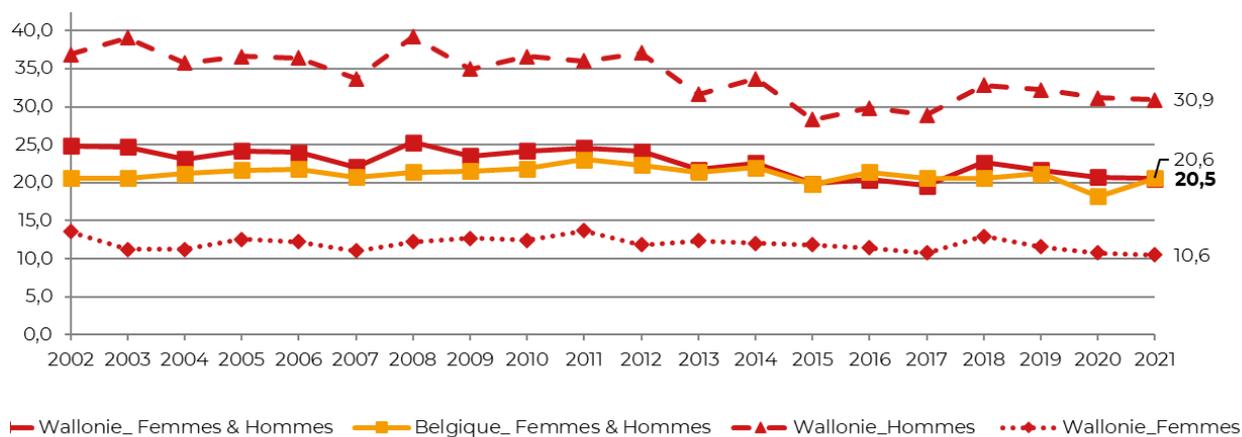
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Nombre de personnes inscrites dans les bulletins de déclarations des décès à l'état civil suivant la cause de décès déclarée « suicide ».

Statistique annuelle, probablement sous-estimée.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution tendancielle tout au long de la période, ponctuée par une légère augmentation en 2008 et en 2014, stabilisation depuis 2015, légère augmentation en 2018, diminution depuis 2019.

Nbre / 100 000



SANTÉ

(5) Nombre d'années de vie perdues (avant 70 ans) (standardisée)

UNITÉ : nombre d'années

SOURCE(S) : Statbel, Bulletins de déclarations des décès à l'état civil

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2021

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Addition du nombre de décès aux différents âges pondérés par le nombre d'années restant à vivre jusqu'à une limite d'âge donnée, 70 ans (seuil sélectionné en cohérence avec les derniers travaux de l'OCDE).

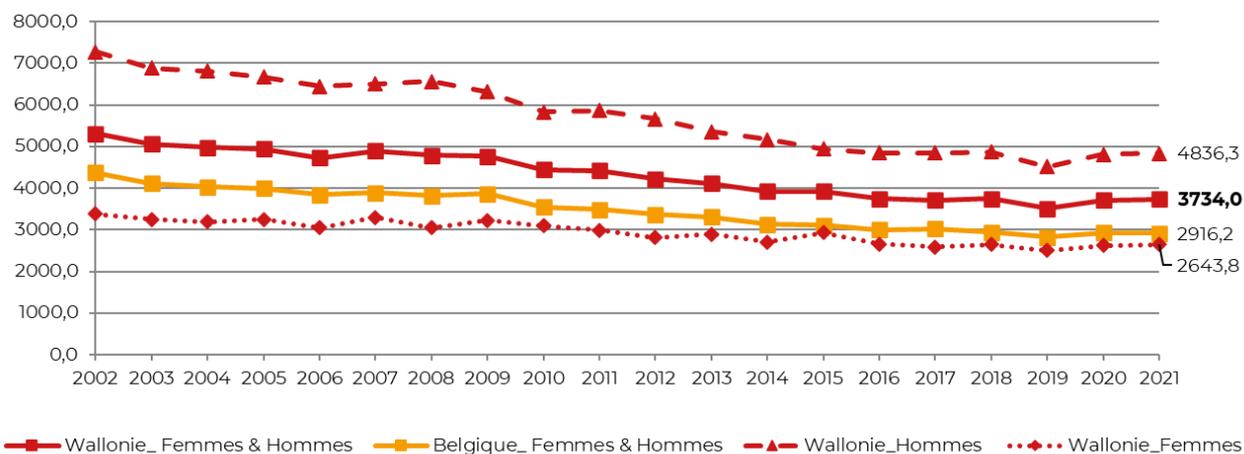
Statistique annuelle calculée à partir des bulletins de déclarations des décès.

Indicateur de l'état de santé à travers la mortalité prématurée, mesurant les décès qui surviennent précocement.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution tendancielle tout au long de la période, ponctuée par une légère augmentation en 2007, puis en 2020 (année de la pandémie de la Covid-19).

Années



SANTÉ

(6) Pourcentage d'élèves de 6^e primaire en surcharge pondérale (obésité comprise)

UNITÉ : %

SOURCE(S) : ONE – Recueil de données sanitaires PSE

CALCUL(S) : ONE avec la collaboration du SIPES.

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2010-2020

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Le statut pondéral (surpoids ou obésité) des élèves est calculé à partir de l'Indice de Masse Corporelle (IMC). Ce dernier est obtenu en divisant le poids (en kg) par la taille (en m) au carré. Les valeurs de poids et de taille des élèves sont comparées aux valeurs de référence spécifiques selon le sexe et l'âge. Les seuils retenus pour la définition de la surcharge pondérale (surpoids) et de l'obésité sont respectivement les valeurs d'IMC supérieures aux percentiles 85 et 95 de la courbe de croissance. De ce fait, la proportion d'élèves en surcharge pondérale englobe les élèves obèses. Le surpoids est un défi majeur, en particulier pour les adolescents. Le focus sur cette population cible se justifie par l'importance de la prise en charge à cet âge, avec conscientisation de l'ensemble de la famille par rapport à l'alimentation et l'exercice physique.

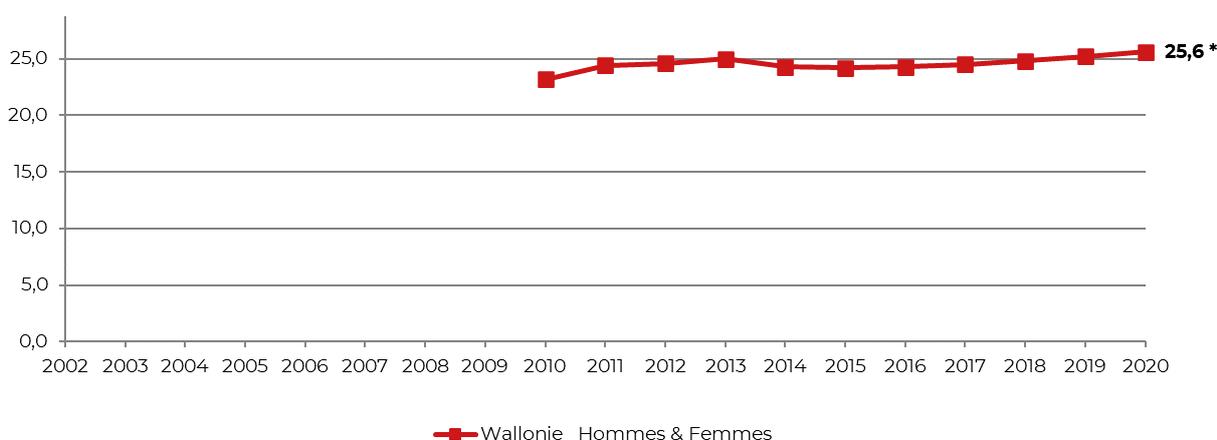
Statistique annuelle calculée par l'ONE.

Indicateur de l'état de santé à travers le risque de complications de santé lié au surpoids.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation tendancielle légère depuis 2015. Statistiques fortement perturbées depuis 2020 (*cf section 3.1.4 du rapport) et non publiées en 2021.

%



SANTÉ

(7) Pourcentage de consommateurs d'antidépresseurs

UNITÉ : %

SOURCE(S) : Agence Intermutualiste

CALCUL(S) : Agence Intermutualiste

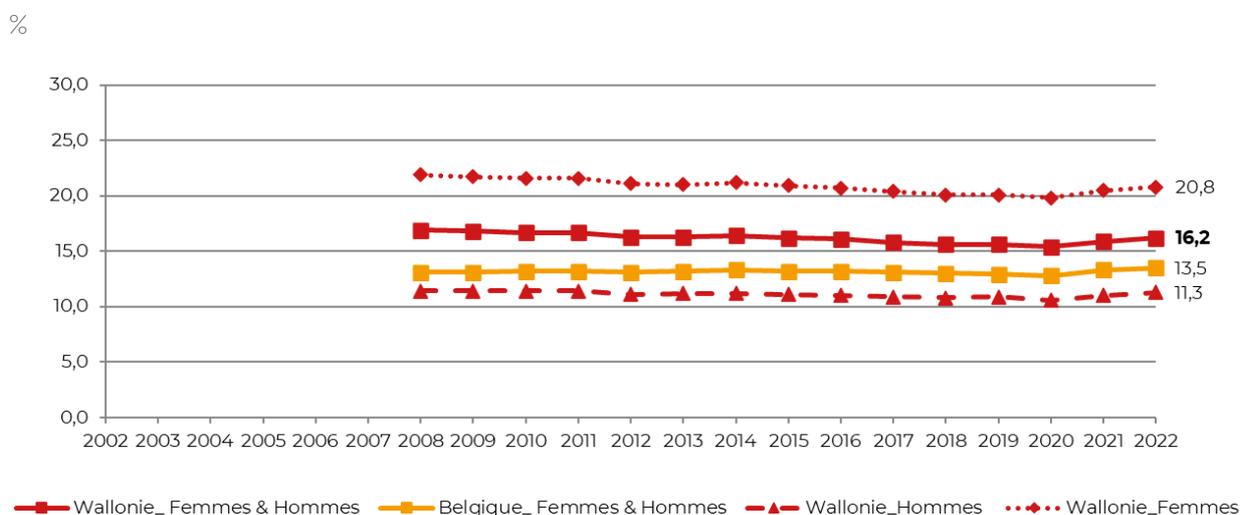
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2008-2022

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : pourcentage de personnes auxquelles des antidépresseurs ont été prescrits et délivrés (sur la base des ventes en officine publique), sans certitude qu'ils ont été administrés par les patients.

Indicateur de santé mentale, ne couvrant pas l'ensemble de cette problématique. La dépression est l'une des formes de pathologie de santé mentale. Prendre en charge un patient dépressif n'induit pas systématiquement la prescription d'un antidépresseur (Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique (CBIP). Des pratiques différentes sont par ailleurs observables d'une région à l'autre, d'une culture à l'autre.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : l'indicateur diminue sur l'ensemble de la série temporelle, augmentation en 2021 et 2022.



LOGEMENT

(8) Rapport entre le prix médian des maisons ordinaires et le revenu disponible ajusté

UNITÉ : /

SOURCE(S) : SPF Finances et ICN Institut des Comptes Nationaux

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2005-2023

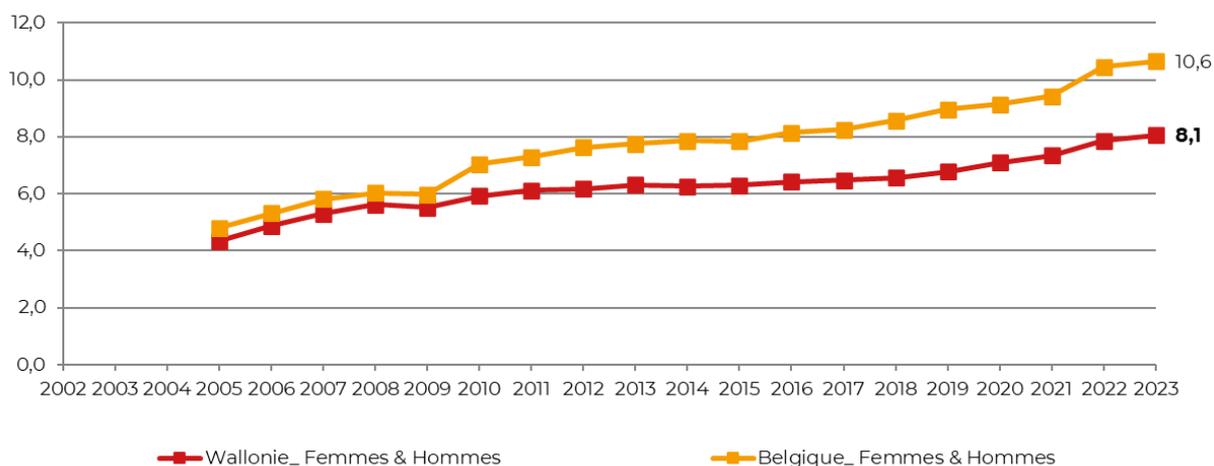
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Rapport entre le prix médian des maisons ordinaires (ni villa, ni bungalow) dans l'ensemble de la région et le revenu disponible ajusté par habitant de la population de la région.

Statistique annuelle basée sur les enregistrements du Cadastre du SPF Finances. La statistique des prix immobiliers se base sur toutes les transactions immobilières sur lesquelles des droits d'enregistrement ont dû être payés.

Indicateur d'accès à la propriété d'un logement (lié au pouvoir d'achat d'un logement).

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : l'indicateur augmente de manière continue, traduisant un accès de plus en plus difficile à la propriété.



LOGEMENT

(9) Pourcentage d'emprunteurs ayant au moins un crédit hypothécaire défaillant non régularisé

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : BNB Centrale des crédits aux particuliers

CALCUL(S) : BNB et IWEPS

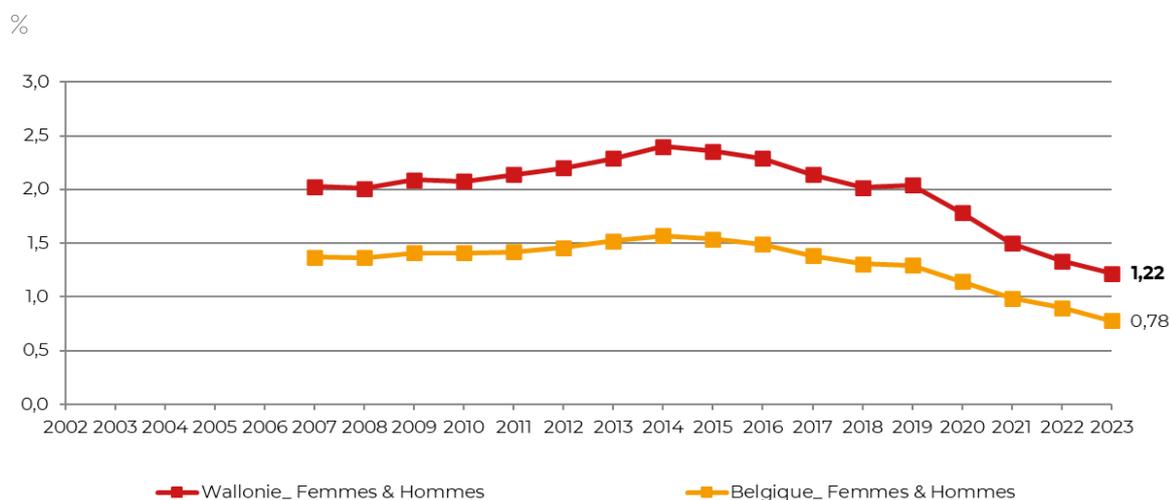
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2007-2023

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage d'emprunteurs avec au moins un crédit hypothécaire défaillant non régularisé par rapport au nombre total d'emprunteurs avec au moins un crédit hypothécaire. Depuis le 1er juin 2003, la Centrale des crédits aux particuliers enregistre des données relatives aux crédits, notamment hypothécaires, contractés à des fins privées par des personnes physiques en Belgique. La Centrale enregistre également les éventuels défauts de paiement qui surviennent dans le cadre de ces contrats. Les crédits n'ayant pas fait l'objet d'un apurement des sommes impayées sont considérés comme « non régularisés ».

Indicateur de difficultés financières d'accès à la propriété d'un logement.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : l'indicateur augmente de manière continue jusqu'en 2014 traduisant un accès de plus en plus difficile à la propriété. Inversion de tendance à partir de 2015 plus soutenue en fin de période (2020 à 2023).



LOGEMENT

(10) Pourcentage de compteurs à budget actifs en électricité

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : CWaPE

CALCUL(S) : CWaPE

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2007-2023

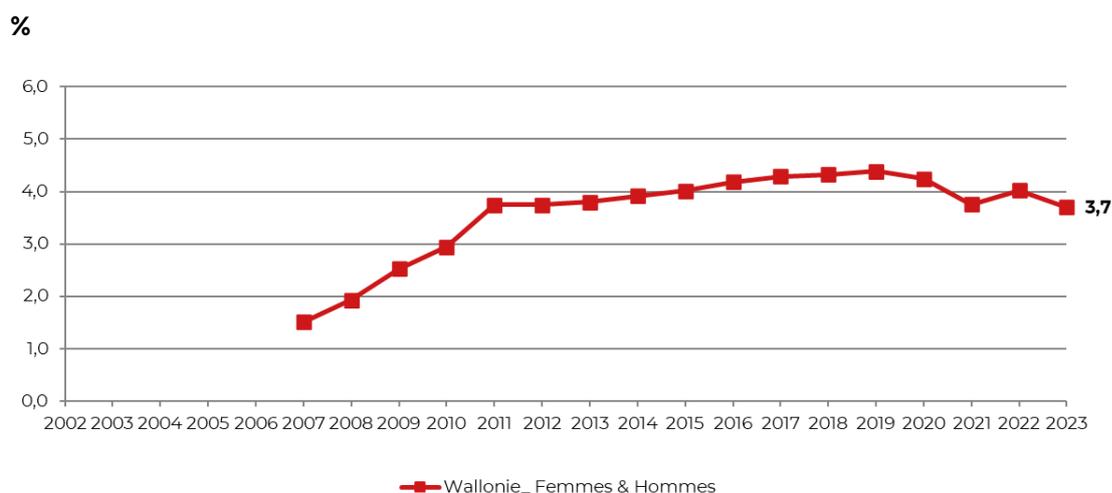
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Le pourcentage rapporte les clients résidentiels (particuliers) avec un compteur à budget actif en électricité à l'ensemble des clients résidentiels. Les compteurs à budget sont des compteurs pour l'énergie (ici, électricité) qui fonctionnent selon un mode de prépaiement avec carte. Le client doit recharger la carte de son compteur à budget avant d'utiliser l'énergie. Ce type de compteur est le plus souvent placé à la demande du fournisseur d'énergie suite à un défaut de paiement du client. Il peut aussi l'être à la demande du CPAS ou expresse du client, mais ces deux cas sont bien moins fréquents. La présence d'un compteur à budget actif est un bon indicateur de précarité énergétique, car son utilisation résulte très souvent de difficultés financières liées au paiement des factures d'énergie.

Statistique annuelle, mesurée au 31 décembre de l'année, basée sur les bases de données administratives de la Commission wallonne pour l'Énergie (CWaPE) (uniquement depuis 2007).

Indicateur de déprivation lié à l'accès à l'énergie dans le logement.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : l'indicateur augmente de manière continue entre 2007 et 2011. La tendance à la hausse se poursuit plus modérément jusqu'en 2019. Amorces d'une diminution à partir de 2020, plus soutenue en 2021, suite aux mesures de soutien des ménages en période de crises sanitaire et énergétique. Légère augmentation en 2022 puis légère diminution en 2023.



LOGEMENT

(11) Pourcentage des compteurs d'eau en défaut de paiement

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : SPGE Aquawal

CALCUL(S) : SPGE

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2006-2023

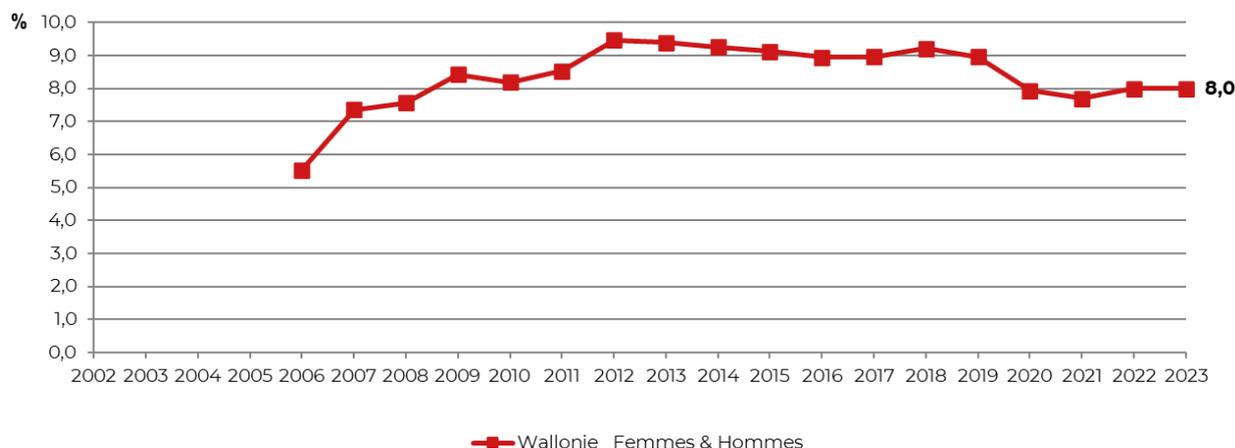
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Le pourcentage rapporte les compteurs pour lesquels la facture est impayée, toutes raisons confondues, qu'il s'agisse d'une réelle difficulté de paiement liée à la situation du ménage ou d'un oubli (« mauvais payeurs ») par rapport à l'ensemble des compteurs. Il s'agit également de la part des compteurs et non des personnes, un compteur étant approximativement lié à un ménage.

Statistique annuelle, calculée par la SPGE Aquawal.

Indicateur de déprivation lié à l'accès à l'eau dans le logement.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : l'indicateur augmente de manière continue entre 2006 et 2012. Amorce d'une diminution à partir de 2013, plus soutenue en 2020, suite aux mesures de soutien des ménages en période de crises sanitaire et énergétique. Légère augmentation en 2021 et 2022. Stabilisation en 2023.



LOGEMENT

(12) Pourcentage de ménages candidats locataires sociaux

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : SWL et Statbel

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2013-2023

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : le pourcentage de ménages candidats à un logement social (SWL) par rapport à l'ensemble des ménages vivant en Wallonie.

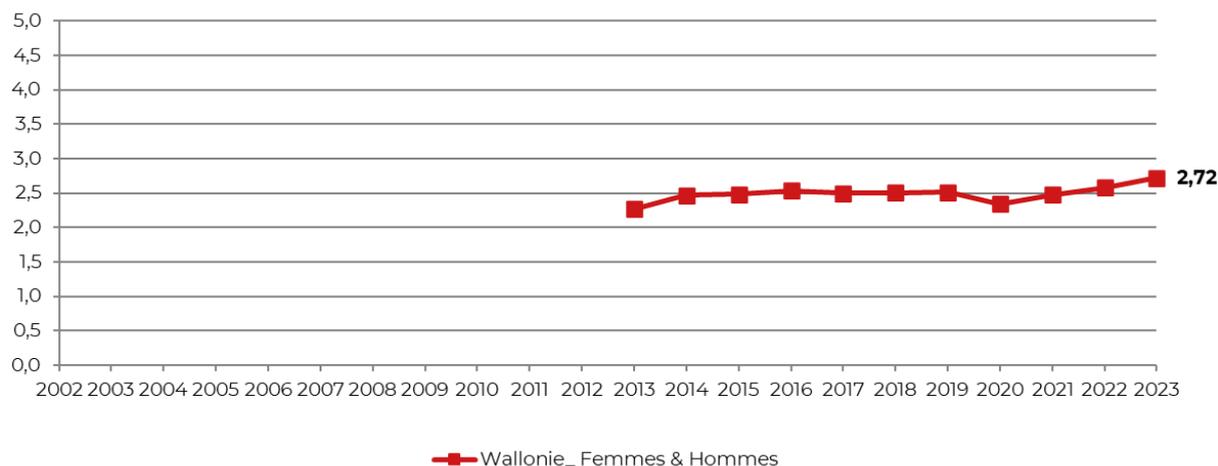
Statistique annuelle, calculée à partir des données de la SWL et de Statbel pour le nombre de ménage vivant en Wallonie.

Indicateur traduit l'accès au logement locatif pour des publics aux revenus modestes ou précarisés.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : l'indicateur augmente légèrement jusqu'en 2019, il diminue en 2020, suite aux mesures de soutien des ménages en période de crises sanitaire. Augmentation en 2021, 2022 et 2023.

%



FORMATION

(13) Pourcentage d'adultes (25 à 64 ans) sans diplôme ou uniquement avec le diplôme primaire

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : enquête sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Statbel

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2023

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage d'adultes (25 à 64 ans) qui ont obtenu au maximum le diplôme d'études primaires (ou qui n'ont jamais suivi un enseignement).

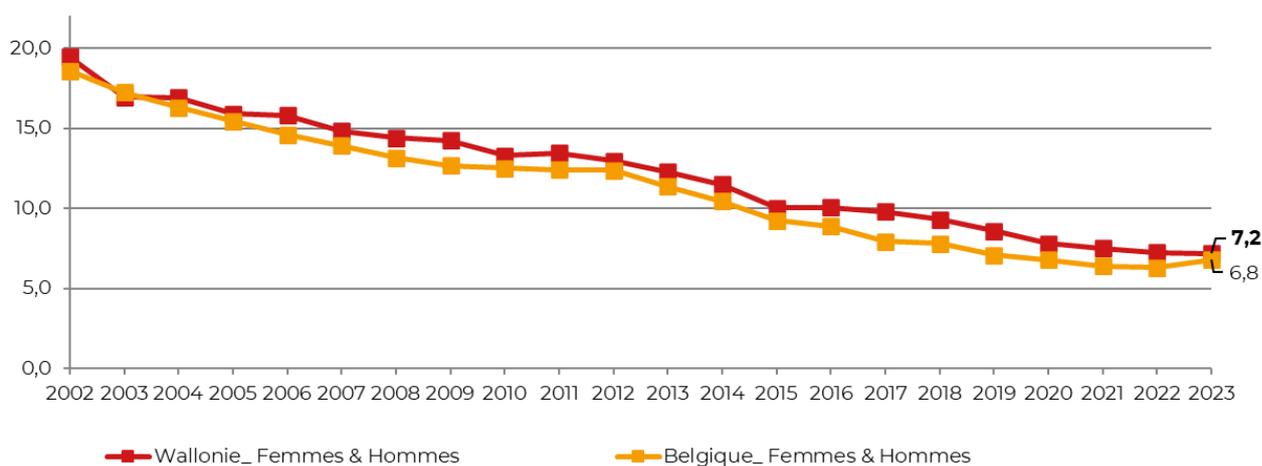
Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés).

Indicateur du niveau de formation de la population. Le niveau choisi est le niveau très peu qualifié (uniquement un diplôme de l'enseignement primaire ou sans diplôme). L'objectif est d'estimer le pourcentage de la population à risque d'exclusion.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution du pourcentage de la population sans diplôme ou disposant uniquement du diplôme primaire, notamment expliquée par les décès de personnes plus âgées avec une proportion plus importante de peu diplômées.

%



FORMATION

(14) Pourcentage d'adultes de 25 à 64 ans ayant un diplôme du supérieur

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : enquête sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Statbel et EUROSTAT

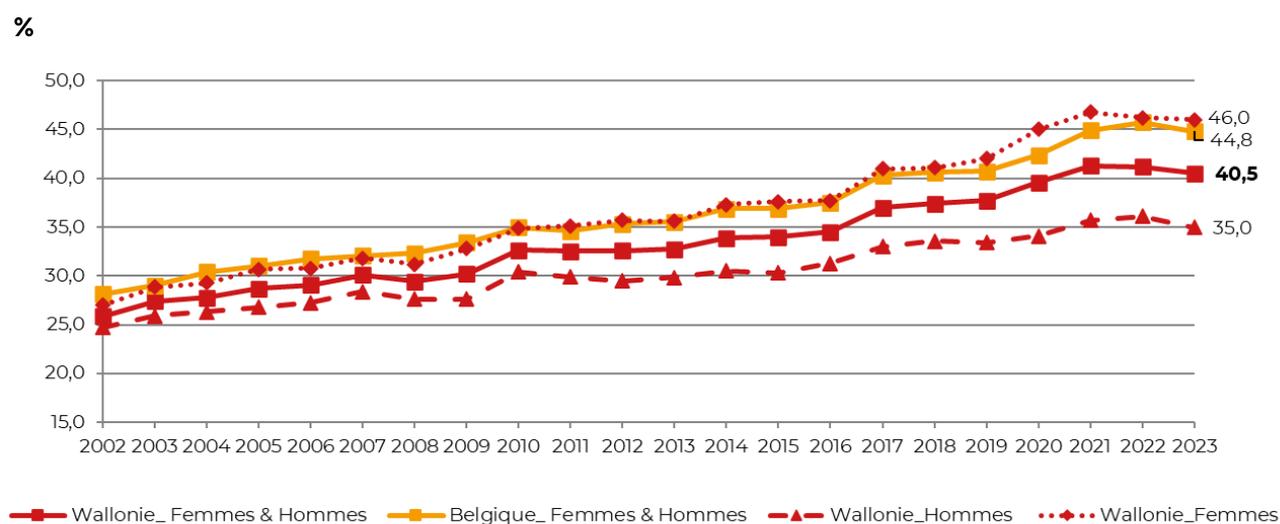
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2023

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS Pourcentage d'adultes (25 à 64 ans) qui ont obtenu au minimum un diplôme de l'enseignement supérieur.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés).

Indicateur du niveau de formation de la population. Le niveau choisi est le niveau très qualifié : diplôme de l'enseignement supérieur (enseignement supérieur non universitaire de type court, de type long ou universitaire).

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation continue depuis 2002, et écart grandissant entre femmes et hommes. Légère diminution en 2022 et 2023.



FORMATION

(15) Pourcentage de personnes âgées de 18 à 24 ans qui n'ont pas un diplôme du secondaire supérieur et qui ne suivent plus aucune forme d'enseignement ou de formation

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : enquête sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : EUROSTAT

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2023

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de personnes âgées de 18 à 24 ans qui n'ont pas de diplôme du secondaire supérieur et qui ne suivent plus aucune forme d'enseignement ou de formation.

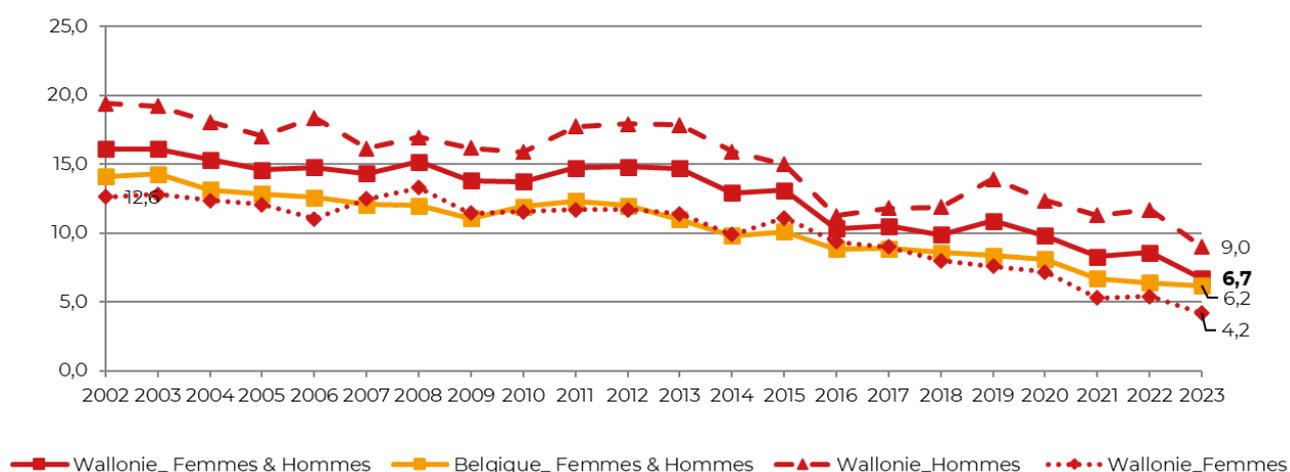
Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés).

Indicateur de risque d'exclusion des jeunes.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : évolution tendancielle à la baisse, plus soutenue entre 2014 et 2016 et accentuée en fin de période (2020 et 2021) après un léger rebond en 2019. Légère augmentation en 2022. Diminution en 2023.

%



FORMATION

(16) Pourcentage d'élèves « à l'heure » dans le secondaire de plein exercice

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : Ministère de la FW-B-AGERS fichiers « pilotage »

CALCUL(S) : AGERS

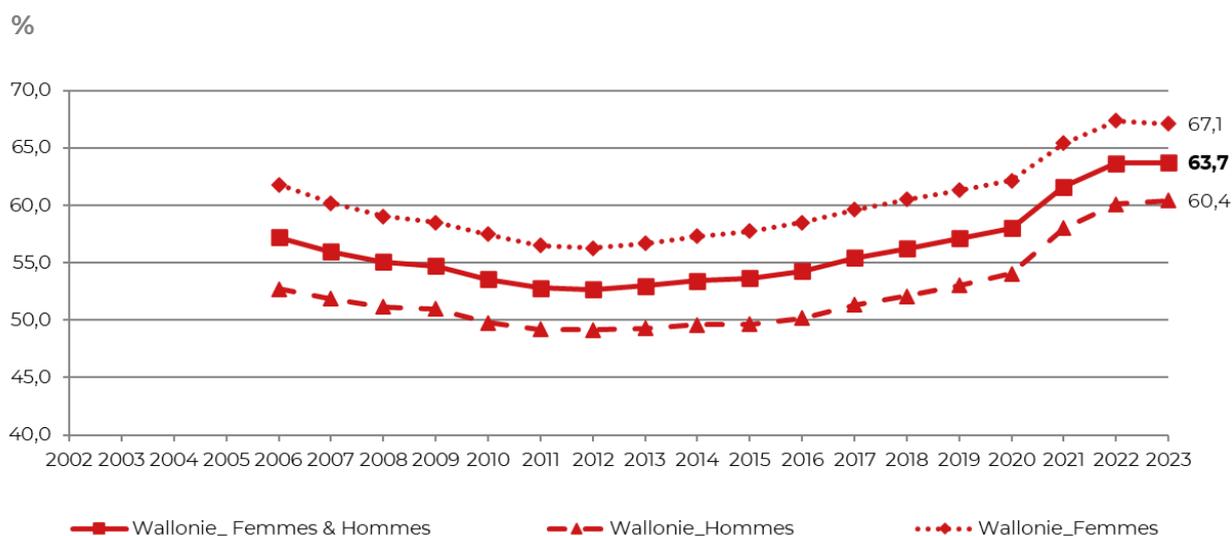
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2006-2023

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage d'élèves « à l'heure » dans le secondaire. Un élève est dit « à l'heure » s'il a au plus l'âge légal de scolarisation dans l'année d'études où il se trouve, sinon il est dit « en retard scolaire ».

Statistique annuelle issue des bases de données administratives de la FW-B.

Indicateur de parcours des jeunes dans la formation. L'échec scolaire et le redoublement, aux multiples causes, pénalisent les jeunes et sont parfois un premier pas vers l'abandon scolaire.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution du pourcentage d'élèves à l'heure entre 2005 et 2012, stabilisation de 2012 à 2013, » augmentation continue ensuite jusqu'en 2022. Stabilisation en 2023.



FORMATION

(17) Pourcentage de personnes âgées de 25-64 ans qui ont participé à une formation pendant les 4 semaines de la période de référence

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : enquête sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : EUROSTAT

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2004-2023

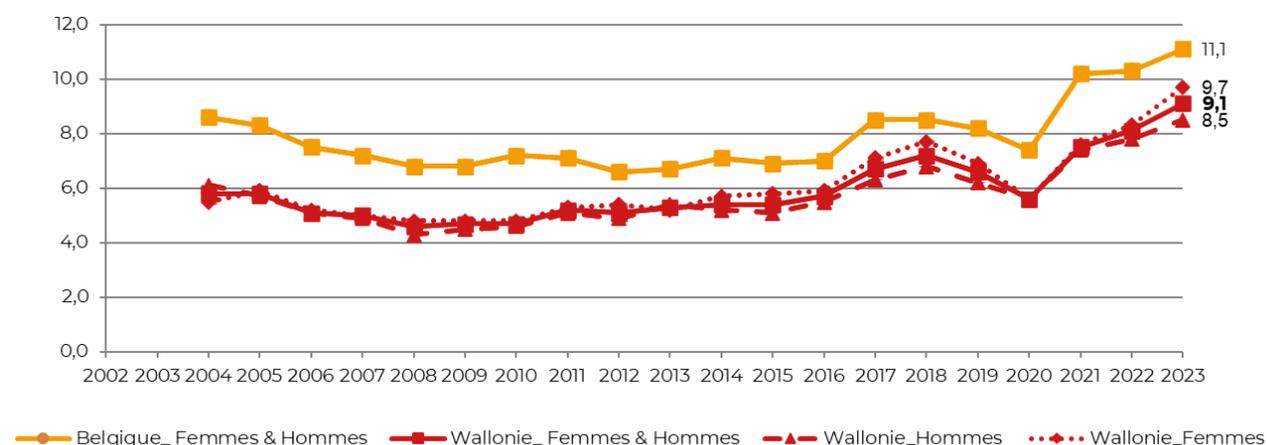
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage d'adultes (25-64 ans) qui ont participé à une formation pendant les 4 semaines de la période de référence de l'enquête.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur de formation tout au long de la vie de la population.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution jusqu'en 2008, suivie d'une tendance à la hausse progressive jusqu'en 2016, accentuée en 2017 et 2018. Rupture en 2019-2020 avant de repartir à la hausse en 2021. La reprise concerne tant les hommes que les femmes. Augmentation confirmée en 2022 et 2023.

%



SÉCURITÉ

(18) Nombre de tués dans des accidents de la route (endéans les 30 jours) par million d'habitants

UNITÉ : nombre/million

SOURCE(S) : Statbel / VIAS (IBSR)

CALCUL(S) : Statbel

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2023

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Nombre de tués dans des accidents de la route (décédés sur place ou endéans les 30 jours suivant la date de l'accident) par million d'habitants.

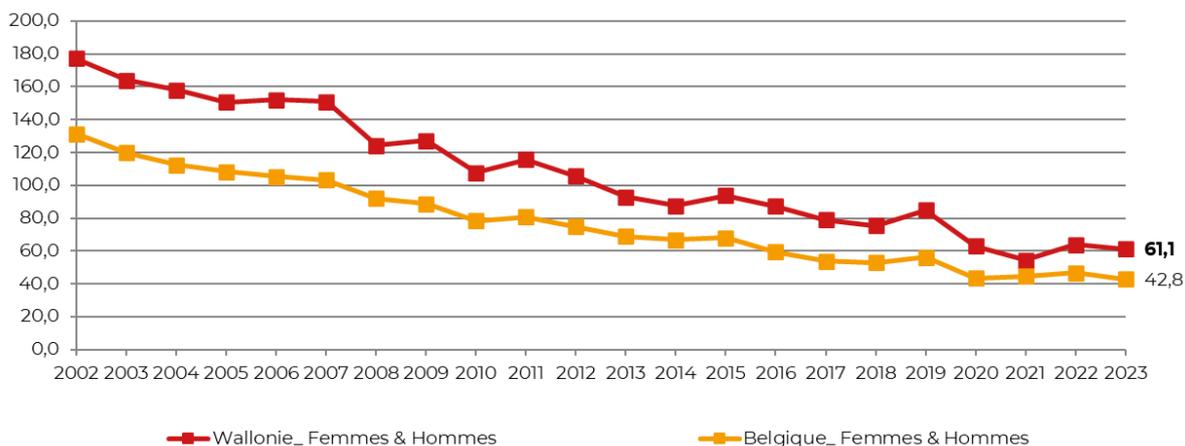
Sur base d'études belges et internationales, le taux d'enregistrement par la police est évalué à 90% pour les accidents mortels (les données des parquets nous permettent cependant d'améliorer les résultats) (Statbel).

Indicateur de la sécurité routière.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution tendancielle avec quelques fluctuations annuelles. Diminution marquée pour 2020. Légère augmentation en 2022.

nbre/million



SÉCURITÉ

(19) Nombre de victimes d'accidents de la route impliquant au moins un conducteur sous influence de l'alcool par million d'habitants

UNITÉ : nombre/million

SOURCE(S) : Statbel / VIAS (IBSR)/AWSR

CALCUL(S) : VIAS/AWSR

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2005-2023

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Nombre de victimes d'accidents de la route impliquant au moins un conducteur sous influence de l'alcool par million d'habitants.

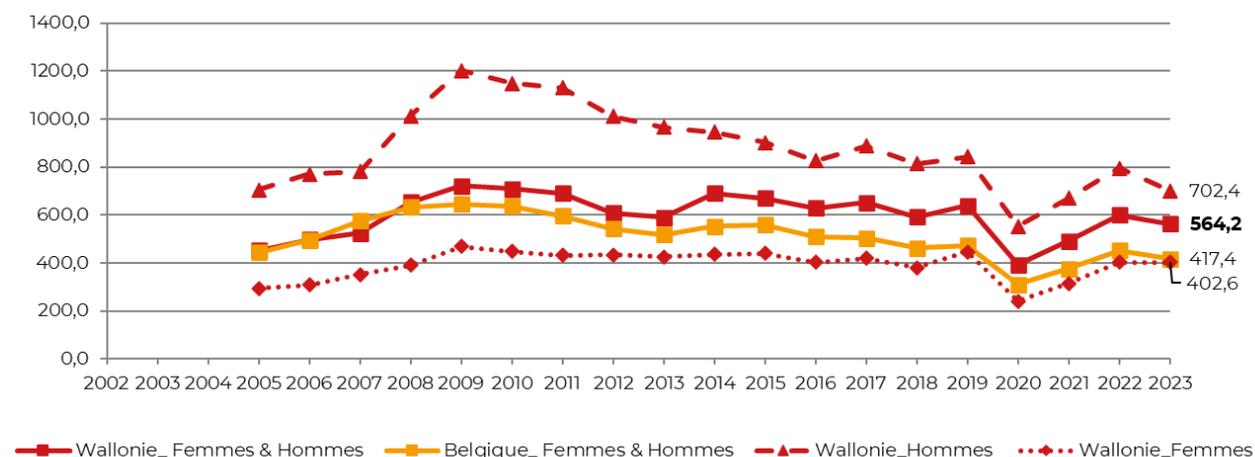
Statistique annuelle de l'IBSR.

Indicateur de responsabilité civile engagée dans les accidents de la route.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation de 2005 à 2009, surtout parmi les hommes, diminution ensuite jusqu'en 2013, augmentation puis légères fluctuations ensuite. Diminution marquée en 2020 pour tous les groupes. Augmentation à nouveau en 2021 et 2022. Diminution en 2023.

nbre/million



SÉCURITÉ

(20) Nombre d'infractions : infractions contre l'intégrité physique par million d'habitants

UNITÉ : nombre/million

SOURCE(S) : CGOP/B - statistiques policières de la criminalité, données de gestion

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2005-2023

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Nombre d'infractions contre l'intégrité physique par million d'habitants. Les infractions contre l'intégrité physique regroupent une dizaine de figures criminelles parmi lesquelles les coups et blessures volontaires sont les plus fréquents (CGOP/B). À noter que les faits concernant le viol et l'attentat à la pudeur ne sont pas repris dans cette catégorie-ci.

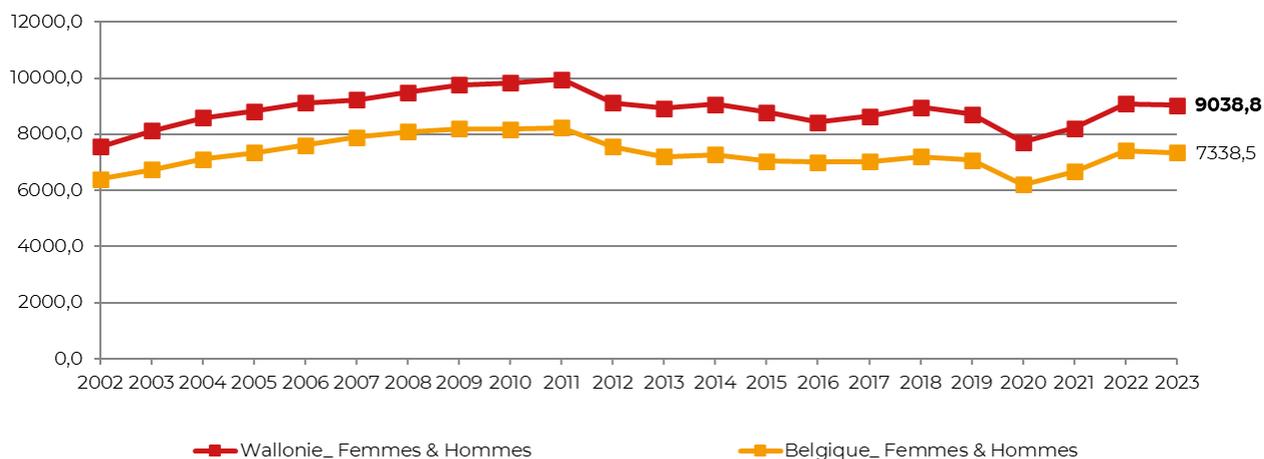
Indicateur d'incivilité grave.

Statistique annuelle basée sur la criminalité enregistrée. Sous-estimation (voir Rapport annuel de la Police Fédérale sur les statistiques policières de criminalité 2011).

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation jusqu'en 2011, suivie d'une tendance à la baisse interrompue en 2017 et 2018. Diminution plus marquée en 2020. Augmentation en 2021 et 2022.

nbre/million



CULTURE

(21) Fréquentation des Belges francophones à des attractions touristiques culturelles et naturelles proposées en Wallonie

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : Observatoire du Tourisme wallon (OTW) du Commissariat général au Tourisme (CGT)

CALCUL(S) : Observatoire du Tourisme wallon (OTW) du Commissariat général au Tourisme (CGT)

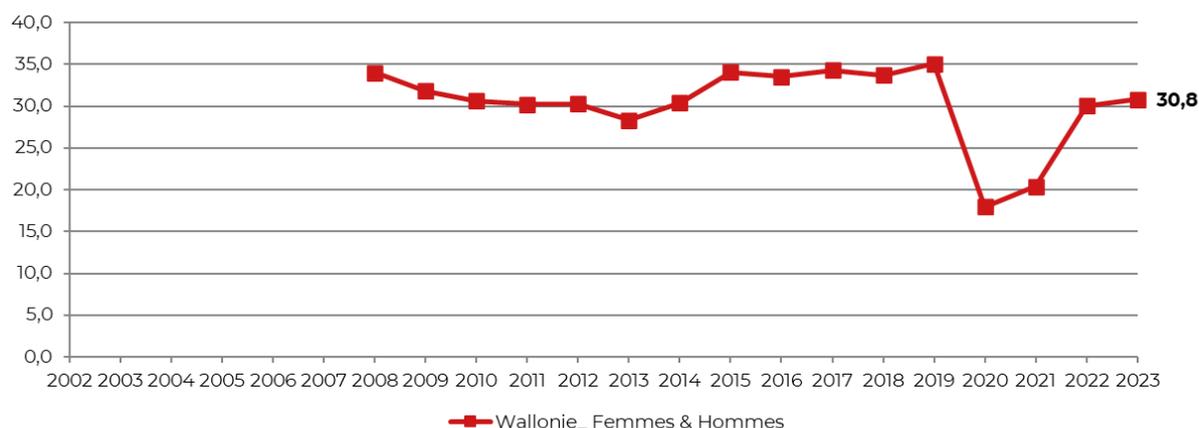
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2008-2023

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de visiteurs belges francophones aux attractions d'intérêt culturel (châteaux et citadelles, demeures et monuments historiques, musées) ou naturel (grottes et cavernes, jardins, parcs et réserves, parcs animaliers et zoos) proposées en Wallonie.

La participation aux activités culturelles reflète une qualité de vie, des traditions et des croyances. Dans sa dimension sociale, l'activité culturelle procure un sentiment d'identité, de partage de valeurs et d'appartenance ; elle enrayer l'exclusion et favorise la cohésion et la stabilité sociale (Institut de statistique de l'UNESCO, Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles de 2009, p.44)

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : diminution quasi continue jusqu'en 2013 suivie d'une augmentation en 2014-2015, puis stabilisation jusqu'en 2019. Diminution drastique en 2020, liée à la crise sanitaire et aux mesures de confinements et fermetures. Reprise légère en 2021, plus soutenue en 2022 et confirmée en 2023, tout en restant en-deçà des taux de fréquentation observés avant la pandémie de Covid-19.

%



CULTURE

(22) Pourcentage d'usagers emprunteurs des bibliothèques publiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B)

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : MFWB – Service de la Lecture publique

CALCUL(S) : MFWB – Service de la Lecture publique et IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2004-2022

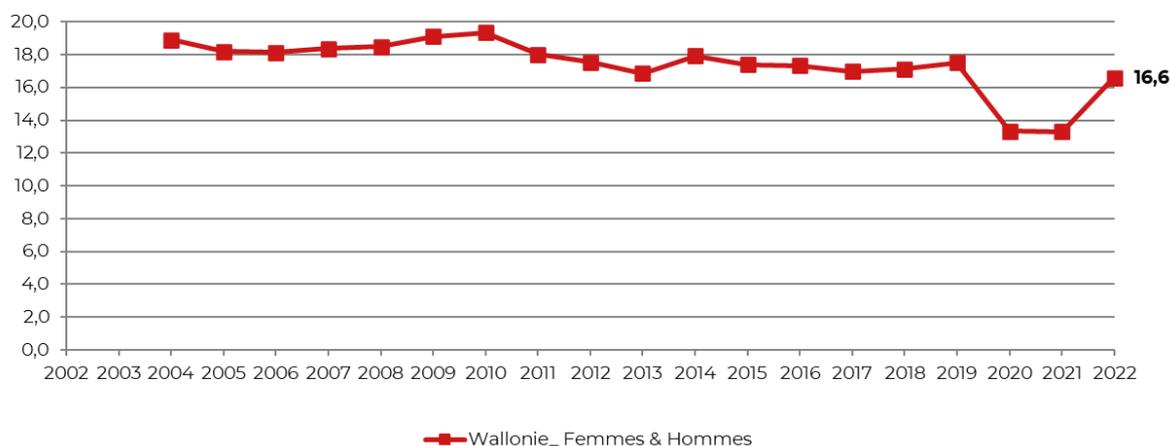
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage des usagers inscrits dans une bibliothèque publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, représentés soit par des individus soit par des collectivités. Les collectivités sont des groupes de personnes (associations, institutions, etc.) qui utilisent les services de la bibliothèque à des fins collectives. Une certaine prudence est requise pour l'estimation des usagers que représentent ces collectivités. En effet, parmi celles-ci, il est vraisemblable que tous les membres n'utilisent pas forcément les services de la bibliothèque, mais les estimations produites considèrent que les usages sont réalisés pour l'ensemble des membres et que toutes ces personnes, à travers leur institution, leur groupe, seront informées de l'offre de services de la bibliothèque. Il convient également de tenir compte des « doublons » du simple fait que certaines personnes faisant partie d'une collectivité possèdent aussi une inscription individuelle. On peut ainsi imaginer qu'une personne soit inscrite personnellement à sa bibliothèque, mais qu'elle soit également prise en compte en tant que membre d'une ou des deux associations dont elle est membre.

Indicateur de pratique de lecture de la population et de fréquentation des bibliothèques devenues au fil des ans, depuis la publication du décret de 2009, un véritable opérateur culturel inscrit dans une démarche d'éducation permanente.

Statistique annuelle du Réseau public de Lecture.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation jusqu'en 2010 suivie d'une diminution jusqu'en 2013, puis d'une augmentation en 2014 contenue jusqu'en 2019. Forte diminution en 2020, liée à la crise sanitaire et aux mesures de confinement. Diminution qui se poursuit en 2021. Mais nette augmentation pour 2022.

%



CULTURE

(23) Moyenne des participants aux animations organisées par les réseaux locaux de lecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles

UNITÉ : nombre de participants/animations

SOURCE(S) : MFWB – Service de la Lecture publique

CALCUL(S) : MFWB – Service de la Lecture publique et IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2004-2022

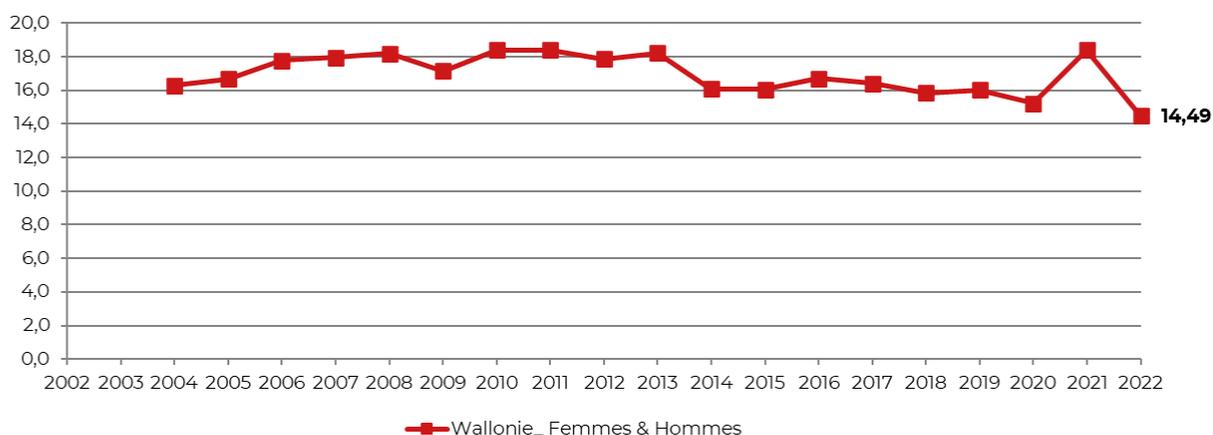
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Nombre moyen de personnes qui participent à des animations organisées par les réseaux locaux de lecture de la FW-B dans et hors des bibliothèques (heures du conte, ateliers d'écriture, ateliers de slam, ateliers philo, conférences, rencontres intergénérationnelles, créations mêlant poésie et peinture, ateliers scientifiques...). Depuis le décret de 2009 relatif au développement des pratiques de lecture organisées par le réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques (MB 5/11/2009), les animations prennent une place de plus en plus importante au sein des bibliothèques publiques, jouant le rôle de médiation entre les ressources dont elles disposent et leur population. Les animations, réalisées en partenariat avec d'autres structures de la commune (centre culturel...), sont aussi le reflet de la bibliothèque ouverte sur l'extérieur; elles s'inscrivent dans une vision d'émancipation du public et d'éducation permanente.

Indicateur de pratiques culturelles de la population et de dynamisme des bibliothèques publiques inscrites dans une démarche d'ouverture et d'éducation permanente.

Statistique annuelle du Réseau public de Lecture en Fédération Wallonie-Bruxelles.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : Augmentation quasi constante entre 2004 et 2013, interrompue par une baisse en 2009, expliquée par une très forte hausse du nombre d'animations (+15,7%) proportionnellement beaucoup plus importante que la hausse des participants (+9,2%). Diminution forte en 2014, confirmée en 2015. Redressement en 2016 suivi d'une tendance à la baisse – contenue en 2019 -, plus marquée en 2020, en lien avec la crise sanitaire, les mesures de confinement et de fermeture des lieux ouverts au public. Nette reprise en 2021 mais diminution en 2022.

nbre/animation



VALEURS

(24) Satisfaction de vie (estimation)

UNITÉ : /

SOURCE(S) : Baromètre social de la Wallonie (BSW), European Value Survey (EVS), European Social Survey (ESS) et Veenhoven Sciensano : Enquête nationale de santé et enquête spéciale COVID, Statbel 2021 et 2022.

CALCUL(S) : estimation IWEPS

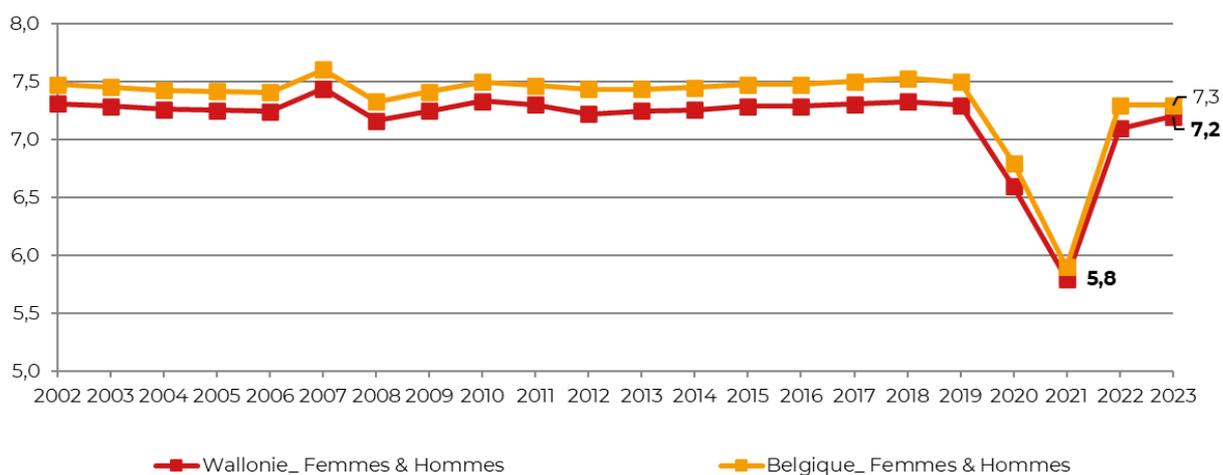
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2023

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Cet indicateur mesure la satisfaction globale des individus en les invitant à répondre, suivant une échelle de gradation, à une question unique « Êtes-vous globalement satisfait de la vie que vous menez ? ».

Statistique annuelle estimée sur base de 4 sources d'enquêtes « intercroisées » : BSW (échantillon 1 200 Wallons), EVS (échantillon : 1 500 Belges dont environ 600 Wallons), Eurobaromètre repris par Veenhoven (1 000 Belges) et Sciensano, enquêtes de santé.

Indicateur traduisant la satisfaction de vie générale d'une population et donc ses sentiments par rapport à la « vie ».

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : Diminution jusqu'en 2006, fluctuations fortes en 2007 et 2008, redressement en 2009-2010, suivi d'une période de stabilité entre 2011 et 2019. Rupture en 2020 et 2021, années marquées par la crise sanitaire, les inondations et la crise énergétique. Augmentation en 2022, stabilisation en 2023, sans atteindre le niveau de 2019.



VALEURS

(25) Pourcentage du montant total des libéralités par rapport au revenu total net imposable des ménages

UNITÉ : %

SOURCE(S) : SPF Finances

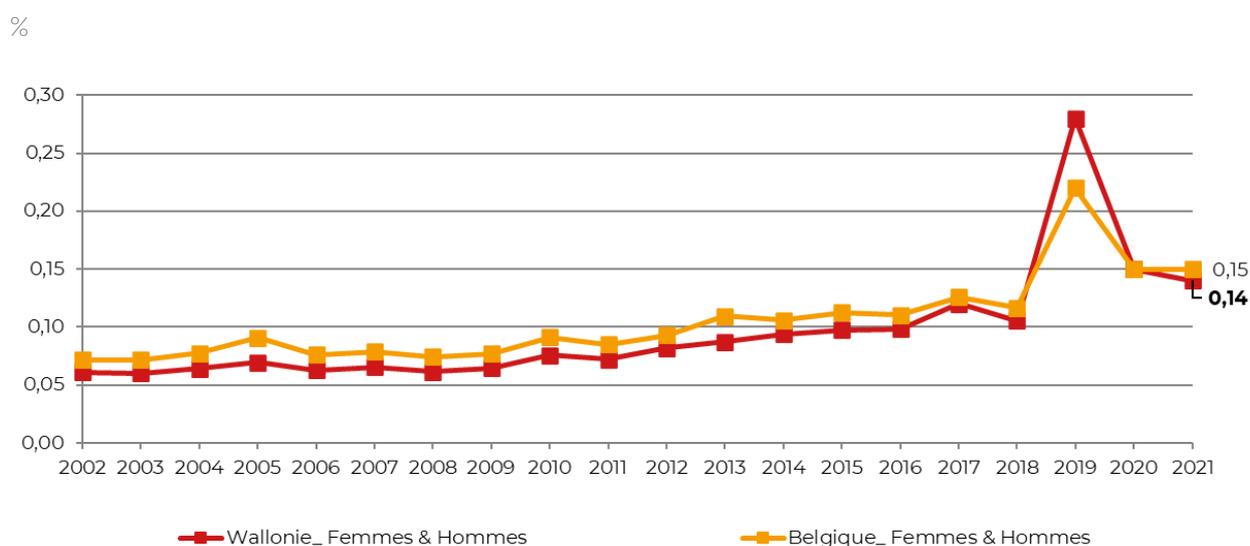
CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2021

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage du montant total des libéralités déclarées au code 3940 de la déclaration d'impôt des personnes physiques (c'est-à-dire sans tenir compte des libéralités à des institutions d'enseignement ou de recherche, codes 1393 et 2393). Cette déclaration permet, à certaines conditions, une déduction d'impôts. Depuis le 1er janvier 2011, le montant minimum pour être fiscalement déductible est passé de 30 à 40 euros, ce qui peut influencer la courbe d'évolution du pourcentage.

Indicateur qui traduit une générosité financière de la population (à travers les libéralités).

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : tendance à l'augmentation sur l'ensemble de la période, avec quelques pics en 2005, 2010, 2013 et 2017. Diminution pour 2018. Très forte augmentation en 2019. Diminution en 2020, stabilisation en 2021, mais au-dessus de la valeur de 2018.



VALEURS

(26) Pourcentage de nouveaux donneurs de sang par rapport à la population en âge de donner

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : Croix-Rouge de Belgique et Statbel

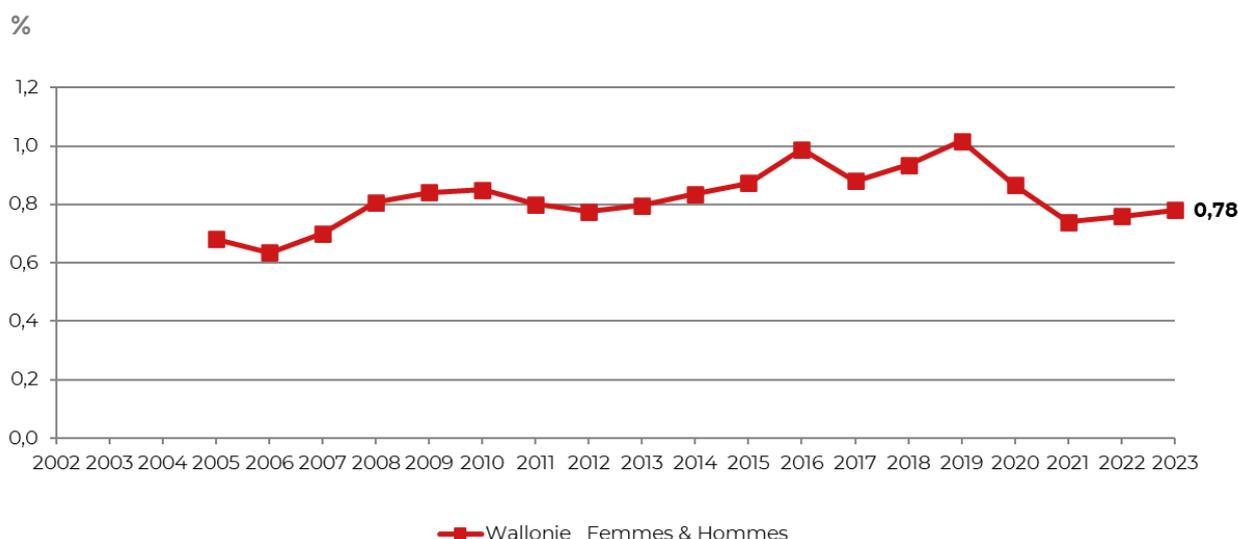
CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2006-2023

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage des nouveaux donneurs de sang qui se sont présentés à un lieu de collecte de la Croix-Rouge de Belgique (francophone) en fonction de la population adulte en âge de donner (de 18 à 65 ans).

Indicateur qui traduit une générosité non financière (à travers les dons de sang).

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : évolution tendancielle à la hausse jusqu'en 2016 (par vagues successives). Diminution en 2017 suivie d'une reprise en 2018 et 2019. Forte diminution à partir de 2020, en lien avec la crise sanitaire, les mesures de confinement et de fermeture des lieux ouverts au public. Légère reprise en 2022 et 2023.



REVENU

(27) Revenu disponible ajusté net par habitant

UNITÉ : euros de 2015/habitant

SOURCE(S) : ICN Institut des Comptes Nationaux

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2022

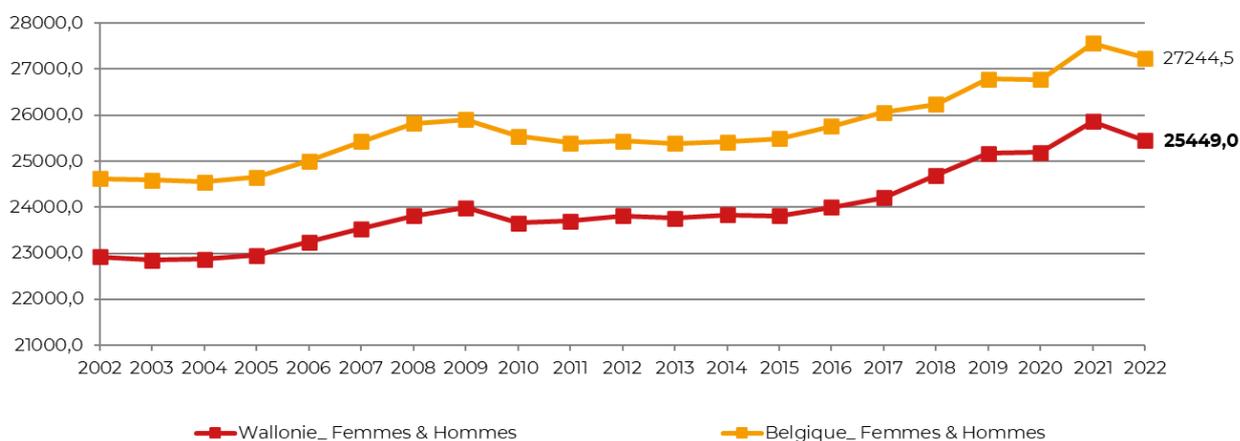
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Le revenu disponible ajusté net des ménages est la somme dont dispose un ménage chaque année, après impôts. C'est un indicateur estimant, au niveau macroéconomique, le pouvoir d'achat ou la capacité à répondre aux besoins en termes de consommation de divers biens et services.

Statistique annuelle dérivée des publications de l'ICN.

Indicateur de niveau de vie.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : évolution tendancielle à la hausse jusqu'en 2021 par paliers successifs : 2002-2009 - 2009-2015 - 2015-2021. Diminution marquée en 2022.

euros/hab.



REVENU

(28) Pourcentage de majeurs ayant été admis à la procédure en règlement collectif de dettes (fin de l'année)

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : BNB Centrale des crédits aux particuliers et Statbel

CALCUL(S) : BNB et IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2007-2023

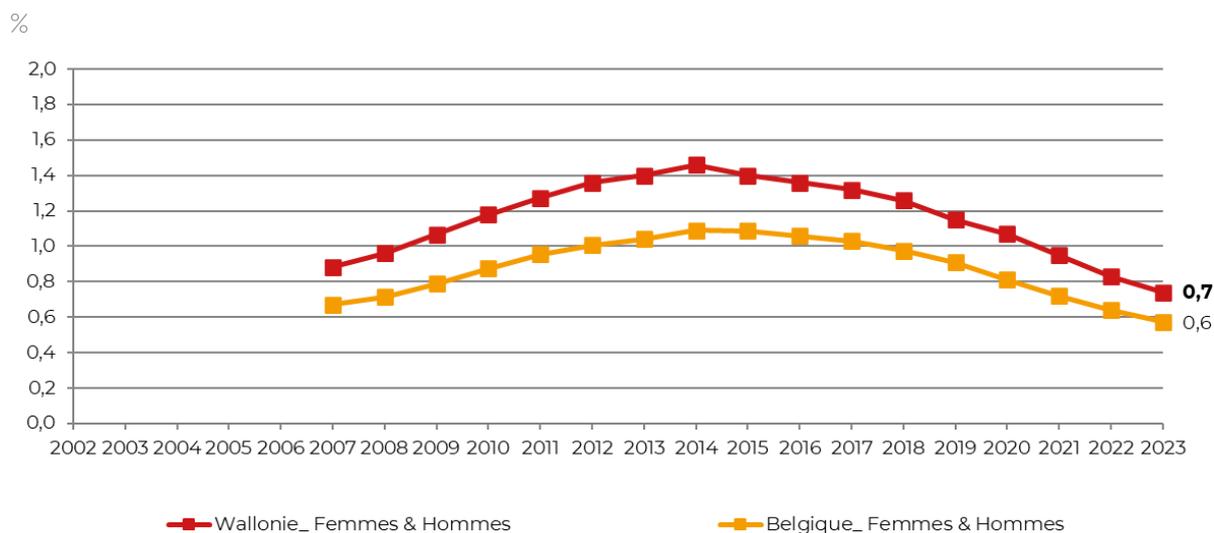
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de personnes ayant un règlement collectif de dettes (RCD) en cours à la fin de l'année dans la population majeure (18 ans et +). Le règlement collectif de dettes (RCD) est une procédure judiciaire de médiation de dettes dont l'objectif est de rétablir la situation financière d'une personne en état de surendettement durable en procédant, dans la mesure de ses possibilités, au remboursement de toutes ou d'une partie de ses dettes tout en veillant à lui garantir une vie conforme à la dignité humaine.

Statistique annuelle basée sur les données de la BNB - Centrale des crédits aux particuliers.

Indicateur de pauvreté.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : en augmentation de 2006 à 2014. Nette diminution depuis 2015.



REVENU

(29) Pourcentage d'adultes bénéficiaires de l'aide sociale (RIS, ERIS, GRAPA)

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : SPP- Intégration sociale, Service fédéral des Pensions, Statbel

CALCUL(S) : IWEPS

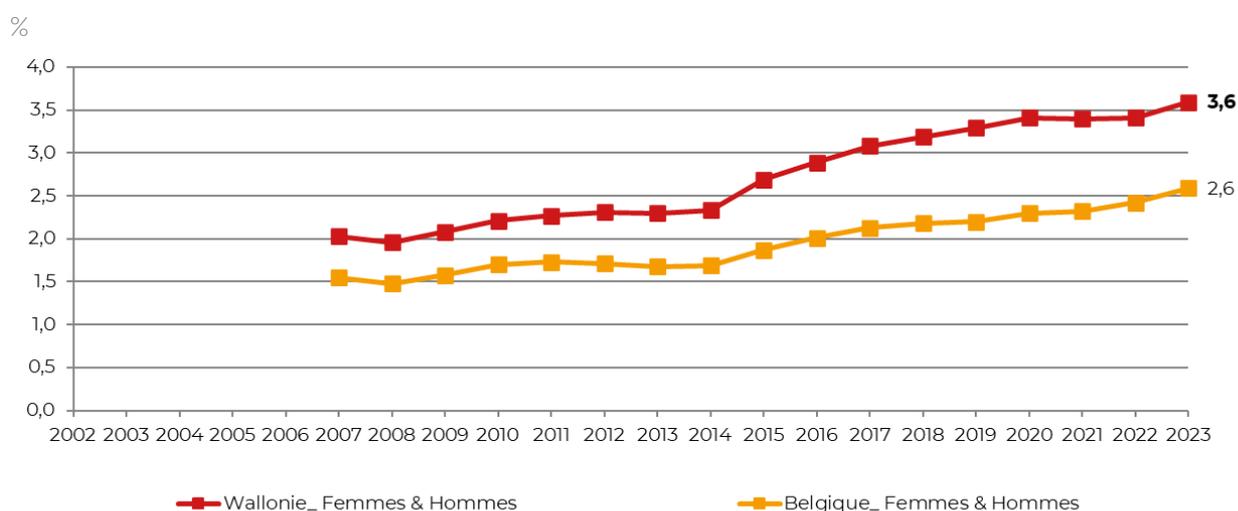
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2007-2023

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de personnes bénéficiant de l'aide sociale (RIS : Revenu d'intégration sociale, ERIS : Équivalent du revenu d'intégration sociale (cf. fiche Part de revenus d'intégration chez les 18-64 ans) ou GRAPA : Garantie de revenus aux personnes âgées (cf. fiche Part de GRAPA chez les 65 ans et plus)). Ces chiffres reprennent les moyennes mensuelles des revenus d'intégration et de leur équivalent

Indicateur de pauvreté.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : augmentation sur l'ensemble de la période. Légère diminution en 2021. Augmentation en 2023.



EMPLOI

(30) Taux d'emploi BIT des 20 à 64 ans

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : enquête sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Statbel et EUROSTAT

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2023

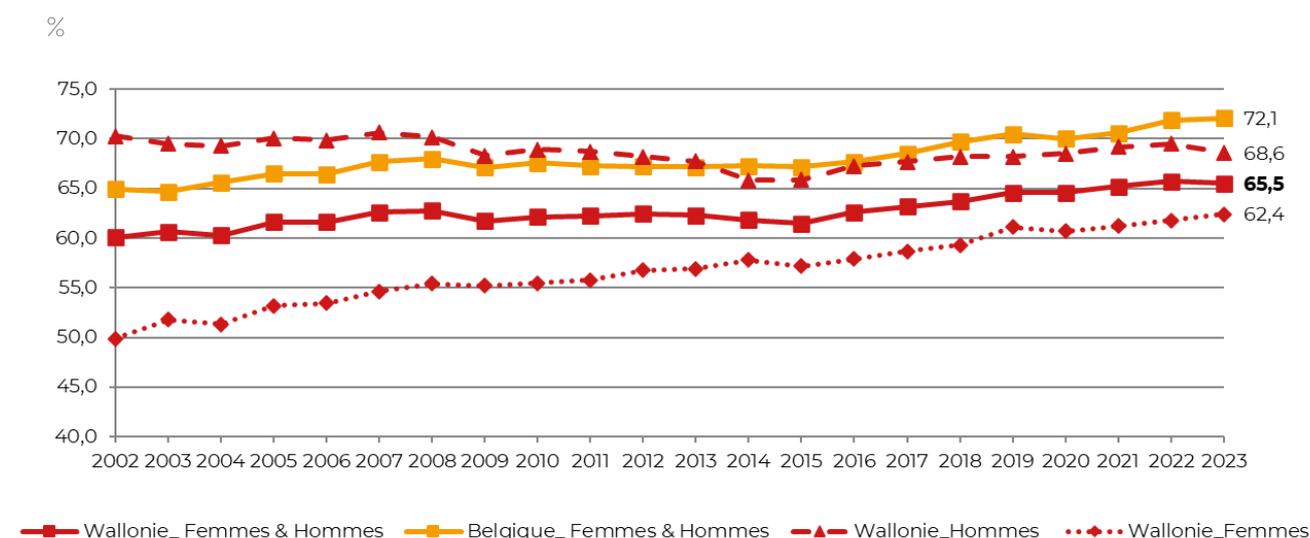
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Pourcentage de la population active occupée de 20 à 64 ans en emploi BIT dans la population en âge de travailler.

Selon la définition du BIT, une personne est considérée en emploi dès lors qu'elle effectue un travail rémunéré d'une durée d'une heure au moins, pendant une semaine de référence.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur d'accès au marché du travail, un des déterminants de l'intégration sociale.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : très légère augmentation tendancielle pour l'ensemble de la population, plus marquée depuis 2015, stabilisation en 2020. Légère augmentation en 2021 et 2022.



EMPLOI

(31) Salaire journalier brut médian

UNITÉ : euros/ETP (équivalent temps plein)

SOURCE(S) : Office national de Sécurité sociale (ONSS)

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2005-2023

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Le salaire journalier brut médian correspond au salaire du travailleur situé au centre de la distribution des salaires journaliers bruts des travailleurs salariés assujettis à l'ONSS qui travaillent en Wallonie, exprimés en équivalents-temps plein (ETP).

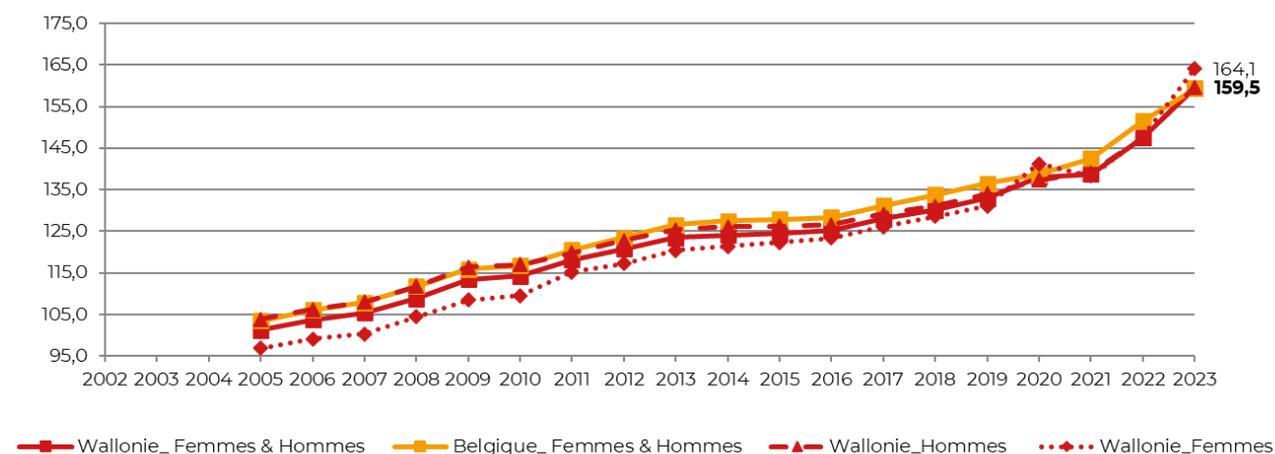
La rémunération journalière est une donnée dérivée, calculée à partir de la rémunération brute ordinaire qui sert de base au calcul des cotisations de sécurité sociale. Dans ce calcul, on tient uniquement compte des rémunérations qui se rapportent directement aux prestations de travail exprimées en journées rémunérées et/ou en heures rémunérées. Pour plus d'informations relatives notamment aux méthodes utilisées par l'ONSS pour déterminer le volume de travail et le calculer en ETP, et pour calculer la rémunération, voir la brochure sur l'emploi salarié de l'ONSS (brochure beige) téléchargeable sur leur site :

<http://www.rsz.fgov.be/fr/statistiques/publications/emploi-salarie>.

Indicateur de niveau de vie, à travers le revenu professionnel.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : évolution tendancielle à la hausse continue avec deux périodes de ralentissement : la première, entre 2014 et 2016 et la deuxième, en 2021. Forte reprise de l'augmentation en 2022 et 2023.

euros/ETP



EMPLOI

(32) Pourcentage d'emploi temporaire parmi les salariés (15 à 64 ans)

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : enquête sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Statbel et IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2023

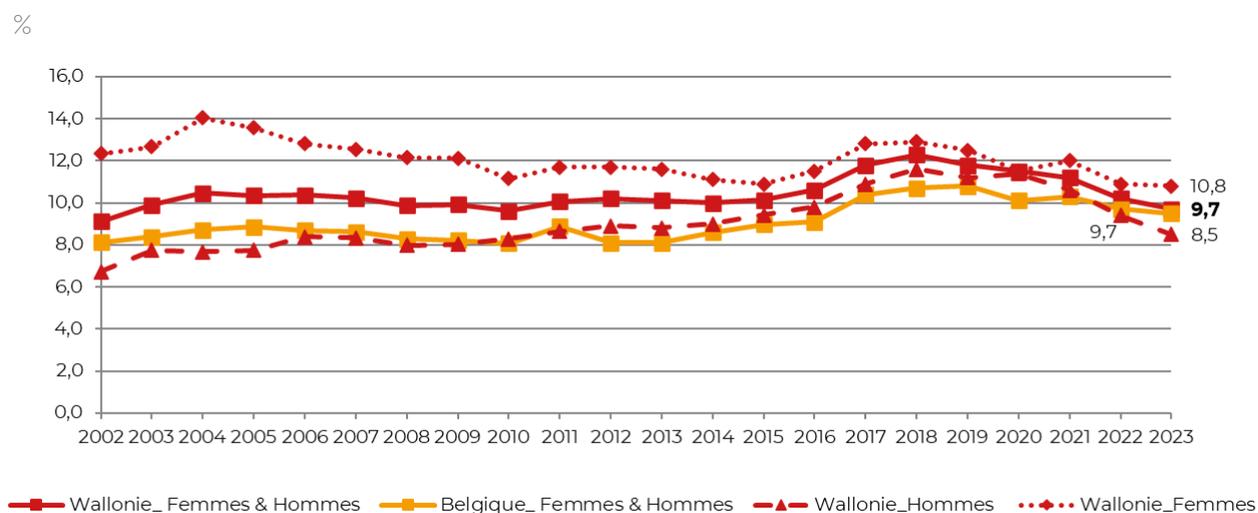
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS Pourcentage d'emploi temporaire parmi les salariés de 15 à 64 ans. L'emploi temporaire concerne l'emploi à durée déterminée ou lié à une période non connue, mais clairement définie sur la base de critères objectifs tels que l'achèvement d'un contrat ou le remplacement temporaire d'un salarié absent.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés).

Indicateur des conditions de travail et de la précarité de l'emploi.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : tendance à la stabilité entre 2004 et 2015, augmentation entre 2016 et 2018, suivie d'une diminution jusqu'en fin de période. Diminution de l'écart entre les hommes et les femmes tout au long de la période.



EMPLOI

(33) Pourcentage de chômeurs BIT de longue durée (plus de 1 an) dans la population totale des chômeurs (15 ans et plus)

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : enquêtes sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Statbel et EUROSTAT

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2023

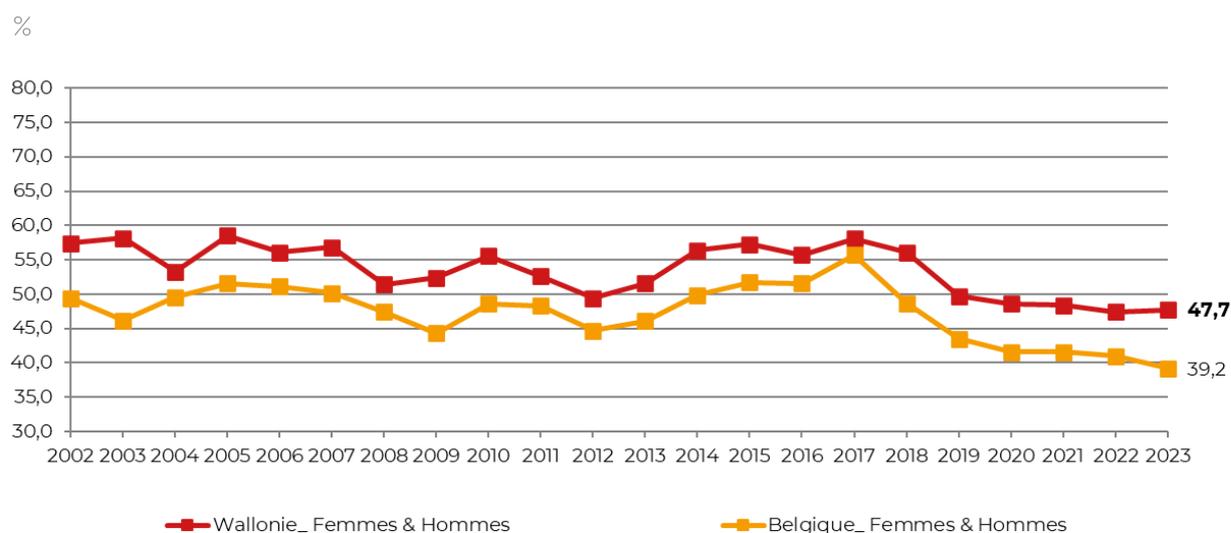
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS Pourcentage de chômeurs BIT de longue durée (plus d'un an) dans la population totale des chômeurs (15 ans et plus). Le taux de chômage, au sens du BIT, concerne la population sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponible pour occuper un emploi.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur de difficulté d'accès au marché du travail et de risque d'exclusion de la société lié à une période de chômage prolongée.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : fluctuations annuelles conjoncturelles/cycliques avec, sur la période analysée, un maximum en 2005 et un minimum en 2023.



EMPLOI

(34) Pourcentage de travailleurs salariés assujettis à l'ONSS bénéficiant d'un congé thématique pour l'un des motifs suivants : congé parental, congé pour assistance médicale, congé pour soins palliatifs

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : ONEM - Statistiques des paiements ONSS

CALCUL(S) : IWEPS

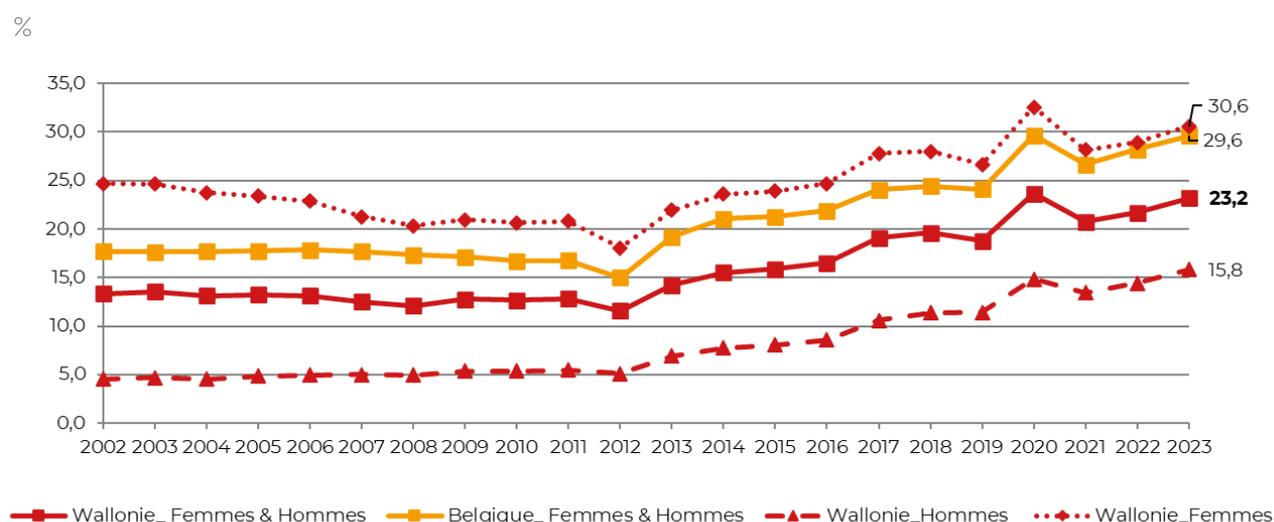
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2023

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Le congé thématique est une forme spécifique d'interruption de carrière complète ou partielle permettant au travailleur de suspendre ou de réduire temporairement ses prestations pour s'occuper de son / ses jeunes enfant(s) (congé parental) ou pour assister ou octroyer des soins à un membre de son ménage ou de sa famille qui souffre d'une maladie grave (congé pour assistance médicale) ou encore pour prodiguer des soins palliatifs destinés à une personne en fin de vie souffrant d'une maladie incurable en phase terminale (congé pour soins palliatifs). Durant cette interruption, le travailleur peut obtenir une allocation d'interruption payée par l'ONEM.

L'unité statistique prise en considération est le nombre de paiements effectués en moyenne par mois au cours d'une année, appelé mois d'introduction. Au cours d'un mois d'introduction, plusieurs paiements peuvent être effectués pour une seule personne.

Le congé thématique permet de mieux concilier travail et vie privée. Il contribue à favoriser le développement personnel de chacun et la répartition des tâches au sein des ménages.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : tendance stable jusqu'en 2012, suivie d'une augmentation continue jusqu'en fin de période, boostée en 2020 en raison des mesures de soutien aux ménages avec enfants pendant le confinement. Diminution en 2021 et légère reprise en 2022 et 2023.



EMPLOI

(35) Pourcentage de titulaires salariés et indépendants de l'AMI en incapacité de travail depuis plus d'un an et ayant une reconnaissance médicale en invalidité, rapporté à la population wallonne d'âge actif (15 à 64 ans)

UNITÉ : pourcentage

SOURCE(S) : INAMI, Statbel, BfP, IBSA, IWEPS et Statistiek Vlaanderen : HERMREG

CALCUL(S) : BfP, IBSA, IWEPS et Statistiek Vlaanderen : HERMREG (moyenne annuelle au 30 juin)

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2009-2022

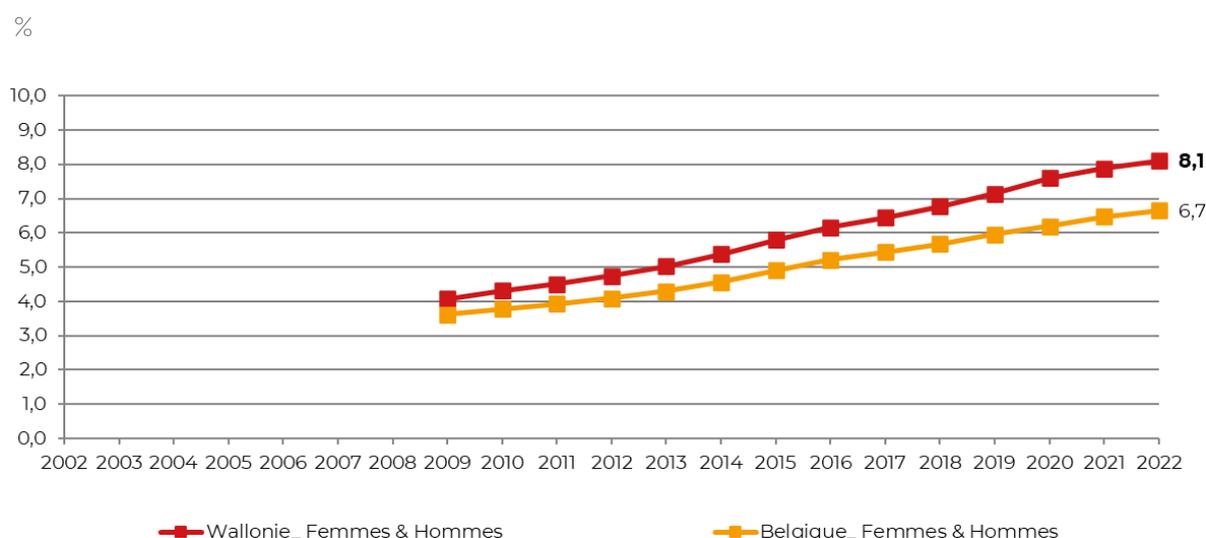
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Le pourcentage rapporte le nombre de travailleurs du secteur privé (salarié ou indépendant) âgés de 15 à 64 ans, titulaires de l'Assurance Maladie-Invalidité, ayant atteint une incapacité de travail d'une durée d'au moins un an et un jour et ayant une reconnaissance médicale en invalidité au 31/12 de l'année mentionnée, à la population en âge de travailler (15-64 ans). Les fonctionnaires statutaires n'étant pas à charge de l'Assurance Maladie Invalidité pour le volet indemnités ne sont pas repris dans les données.

Statistique annuelle, basée sur les données administratives de l'INAMI – Service des indemnités – Direction finances et statistiques (uniquement depuis 2009), du Bureau fédéral du Plan, de l'IBSA, de l'IWEPS et de Statistiek Vlaanderen : HERMREG, en moyenne annuelle au 30 juin.

Indicateur lié aux risques sociaux générés par la situation professionnelle et les conditions de travail

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : tendance continue à l'augmentation depuis 2009.



DÉSÉQUILIBRE DE SANTÉ

(36) Écart relatif entre le taux de suicide des hommes et des femmes

UNITÉ : %

SOURCE(S) : Statbel, Bulletins de déclarations des décès à l'état civil

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2021

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Écart relatif entre le taux de suicide des hommes et des femmes.

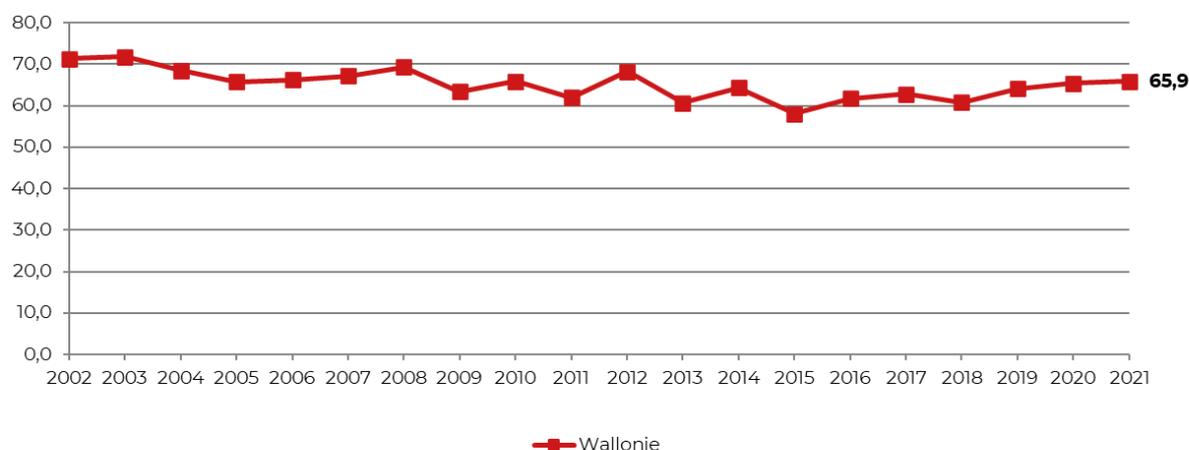
Statistique annuelle issue des bulletins de déclarations des décès à l'état civil suivant la cause de décès déclarée « suicide », probablement sous-estimée.

Indicateur d'inégalités par rapport au mal-être profond.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : évolution tendancielle à la baisse jusqu'en 2015 avec des fluctuations, suivie d'une tendance contenue à la hausse depuis 2018.

%



DÉSÉQUILIBRE DE SANTÉ

(37) Écart relatif entre le pourcentage de consommateurs d'antidépresseurs chez les hommes et les femmes

UNITÉ : %

SOURCE(S) : Agence Inter-Mutualiste

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2008-2022

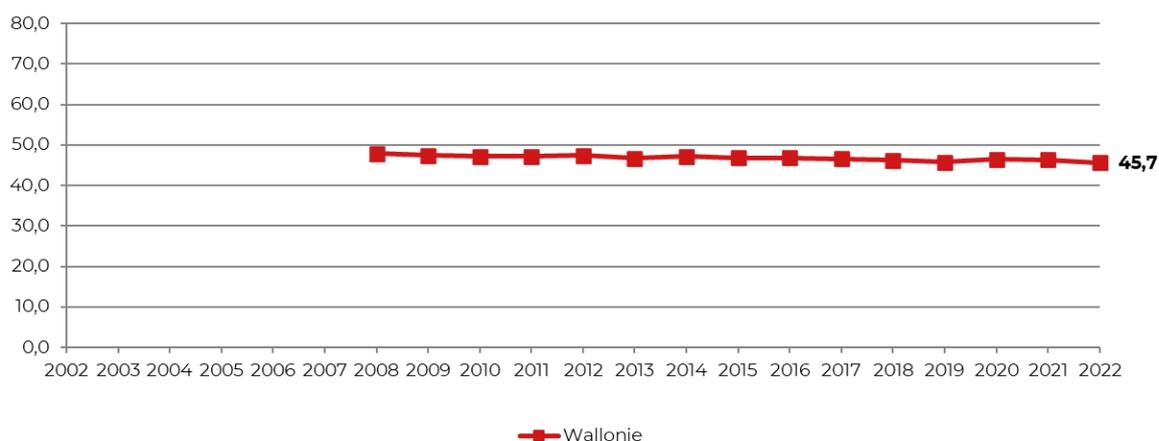
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Écart relatif entre le pourcentage de consommateurs d'antidépresseurs chez les hommes et chez les femmes

Indicateur d'inégalités par rapport à la dépression, sous un angle médicamenteux.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : évolution tendancielle en très légère diminution.

%



DÉSÉQUILIBRE DE SANTÉ

(38) Écart relatif entre le taux de mortalité des hommes bénéficiaires du BIM et celui des hommes non BIM

UNITÉ : %

SOURCE(S) : AIM sur base notamment de Statbel, Bulletins de déclarations des décès à l'état civil

CALCUL(S) : IWEPS

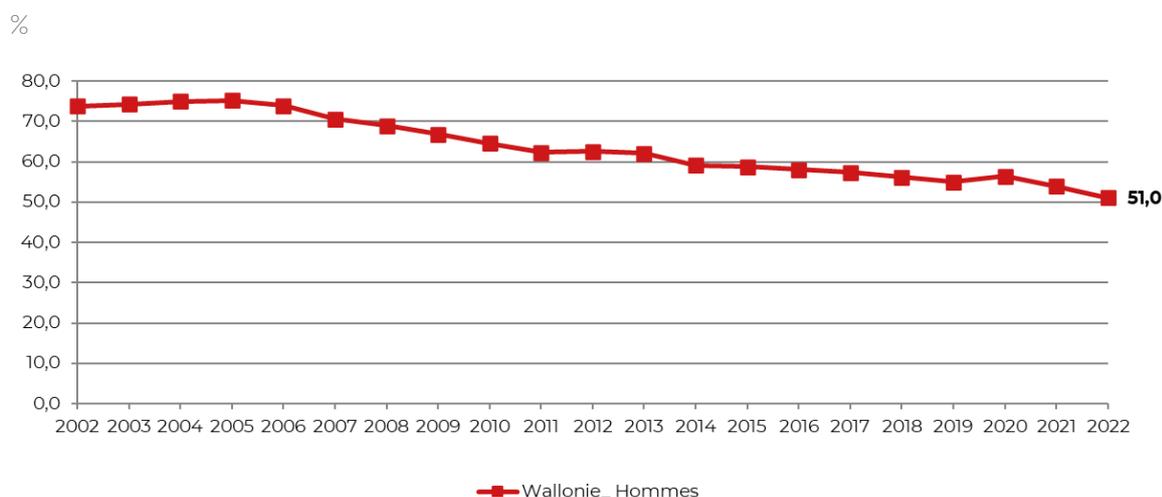
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2022

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : L'écart relatif de taux de mortalité permet de comparer la mortalité dans deux sous-populations différentes, celle des hommes bénéficiaires de l'intervention majorée et celles des hommes qui n'en bénéficient pas. Un bénéficiaire de l'intervention majorée est une personne qui bénéficie d'un remboursement plus élevé de l'assurance maladie obligatoire pour certaines prestations de santé souvent en raison d'une situation de précarité. Le droit est automatique pour les personnes qui bénéficient d'une allocation sociale telle que le revenu d'intégration du CPAS, la garantie de revenus aux personnes âgées, l'allocation aux personnes handicapées octroyée par le Service public fédéral Sécurité sociale.

Le droit est également ouvert aux enfants atteints d'un handicap reconnu d'au moins 66%, aux étrangers mineurs non accompagnés ou aux enfants orphelins de père et de mère. Les enfants à charge d'un bénéficiaire de l'intervention majorée le sont aussi. En plus de la réduction des frais de soins de santé, les bénéficiaires de l'intervention majorée peuvent prétendre à d'autres avantages, notamment des réductions dans les transports en commun et des tarifs sociaux pour l'énergie. Grâce à l'intervention majorée, l'accès aux soins de santé, aux transports et à l'énergie (consultations médicales, médicaments, frais d'hospitalisation...) est facilité pour les personnes disposant de faibles revenus ou confrontées à des situations sociales à risques.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : tendance à la diminution de l'écart relatif sur toute la période. Légère augmentation en 2020.



DÉSÉQUILIBRE DE FORMATION

(39) Écart relatif entre le pourcentage des hommes diplômés du supérieur et les femmes de même niveau de diplôme (de 30 à 34 ans)

UNITÉ : %

SOURCE(S) : enquêtes sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Statbel et IWEPS

L'écart relatif (exprimé en %) est obtenu par la différence entre le pourcentage des hommes diplômés du supérieur et celui des femmes diplômées du supérieur, rapportée au pourcentage des hommes diplômés du supérieur.

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2023

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Les jeunes adultes n'accèdent pas de manière égale à un niveau de diplôme du supérieur. L'indicateur est construit pour présenter l'inégalité de genre. D'autres sous-groupes pourraient également être testés.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur des inégalités de genre par rapport à la formation des jeunes adultes.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : évolution tendancielle à l'accroissement des écarts par vagues successives, plus soutenue depuis 2017, à l'exception de l'année 2021 marquée par la crise sanitaire et les mesures de confinement.

%



DÉSÉQUILIBRE DE FORMATION

(40) Écart relatif entre le pourcentage des jeunes hommes sans diplôme du secondaire et ne suivant pas de formation et les jeunes femmes dans la même situation (18 à 24 ans)

UNITÉ : %

SOURCE(S) : ONSS

CALCUL(S) : Statbel et IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2023

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS :

L'écart relatif (exprimé en %) est obtenu par la différence entre les pourcentages des jeunes hommes et des jeunes femmes sans diplôme du secondaire et ne suivant pas de formation, rapportée au pourcentage de jeunes hommes sans diplôme du secondaire et ne suivant pas de formation.

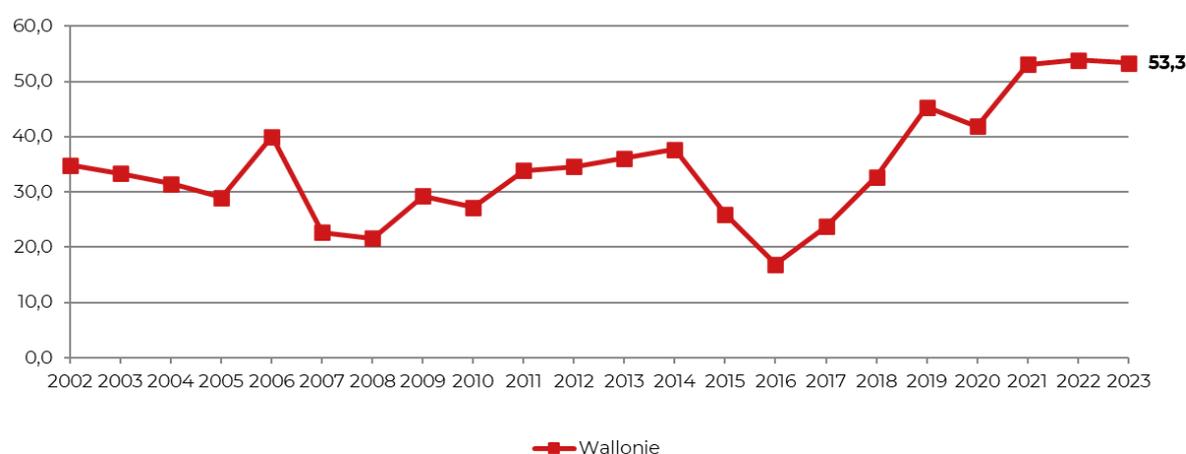
Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur des inégalités de genre par rapport à l'accès à la formation des jeunes.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : Evolutions fluctuantes sur l'ensemble de la période avec une tendance nette à la hausse des écarts à partir de 2017, avec réduction en 2020.

%



DÉSÉQUILIBRE DE REVENU

(41) Coefficient interquartile des salaires des salariés wallons assujettis à l'ONSS

UNITÉ : /

SOURCE(S) : ONSS

CALCUL(S) : IWEPS

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2005-2023

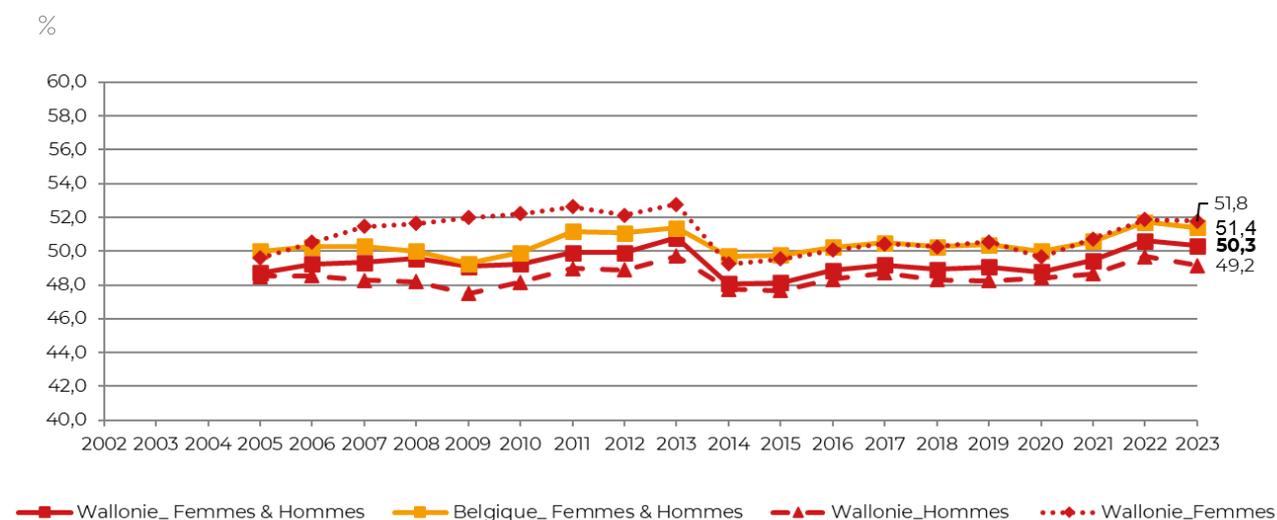
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Le coefficient interquartile (écart entre le 3e quartile et le 1er quartile / quartile2) du salaire journalier brut des travailleurs salariés estimés en équivalent temps plein (ETP) assujettis à l'ONSS (et donc sans tenir compte des assujettis à l'ONSSAPL), en moyenne annuelle. Les quartiles sont estimés sur la base des classes salariales de rémunération journalière disponibles à l'ONSS. Pour plus d'informations relatives notamment aux méthodes utilisées par l'ONSS pour déterminer le volume de travail et le calculer en ETP, et pour calculer la rémunération journalière, voir la brochure sur l'emploi salarié de l'ONSS (brochure beige) téléchargeable sur leur site : <http://www.rsz.fgov.be/fr/statistiques/publications/emploi-salarie>

Statistique annuelle basée sur les données de l'Office national de Sécurité sociale.

Indicateur des inégalités de revenu du travail utilisé pour approcher les inégalités de revenu.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) Evolution tendancielle stable.



DÉSÉQUILIBRE DE REVENU

(42) Écart relatif de salaires hommes - femmes calculé sur la base du salaire horaire brut moyen (temps plein et temps partiel) dans le secteur privé

UNITÉ : %

SOURCE(S) : STABEL Enquêtes annuelles sur la structure et la répartition des salaires-STABEL

CALCUL(S) : STABEL

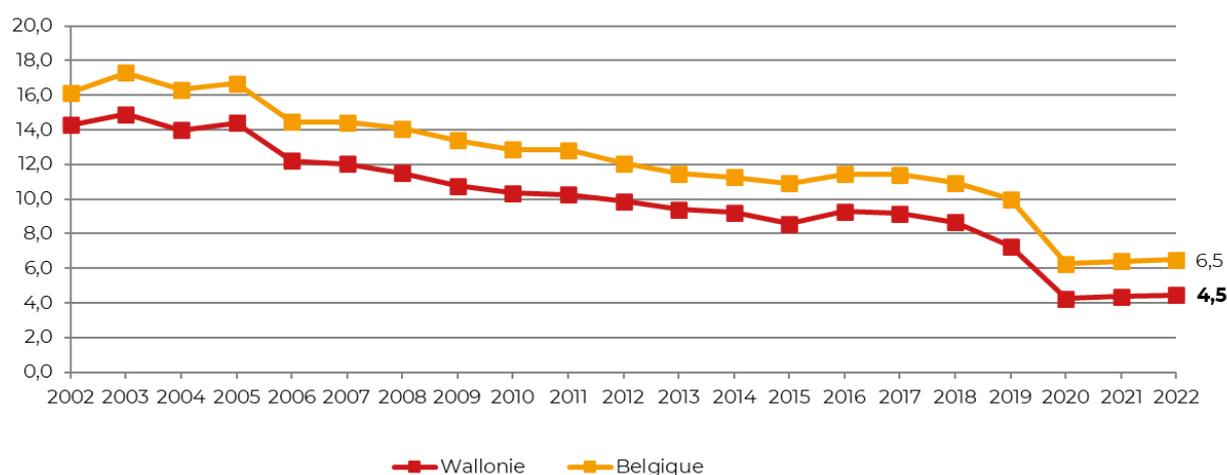
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2022

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : L'écart de salaire est calculé sur le salaire horaire brut moyen (temps plein et temps partiel) dans le secteur privé. Les données utilisées pour calculer cet indicateur proviennent de l'enquête sur la structure des salaires, une enquête annuelle menée par Statbel (et supervisée par Eurostat) auprès des entreprises employant au moins dix salariés.

L'écart salarial entre hommes et femmes permet d'approcher les discriminations et les inégalités sociales de genre au sein du marché du travail.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé ($1/x$). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : évolution tendancielle à la baisse des écarts de salaire entre hommes et femmes plus marquée en 2019. Stabilisation depuis. Il est possible que la forte baisse en 2020, et sa stabilisation en 2021, soit liée à la crise du Covid-19. Il faudra attendre les données des années suivantes pour savoir si elle est structurelle.



DÉSÉQUILIBRE DE REVENU

(43) Écart relatif entre les pourcentages de bénéficiaires du (E)RIS, selon deux groupes d'âge, les jeunes de 18-24 ans et les adultes (25-44 ans)

UNITÉ : %

SOURCE(S) : Service Public Fédéral de Programmation Intégration sociale (SPP IS)

CALCUL(S) : IWEPS

L'écart relatif (exprimé en %) est obtenu par la différence entre le pourcentage de bénéficiaires du (E)RIS âgés de 18-24 ans et le pourcentage de bénéficiaires du (E)RIS âgés de 25-44 ans, rapporté au pourcentage de bénéficiaires du (E)RIS âgés de 18-24 ans.

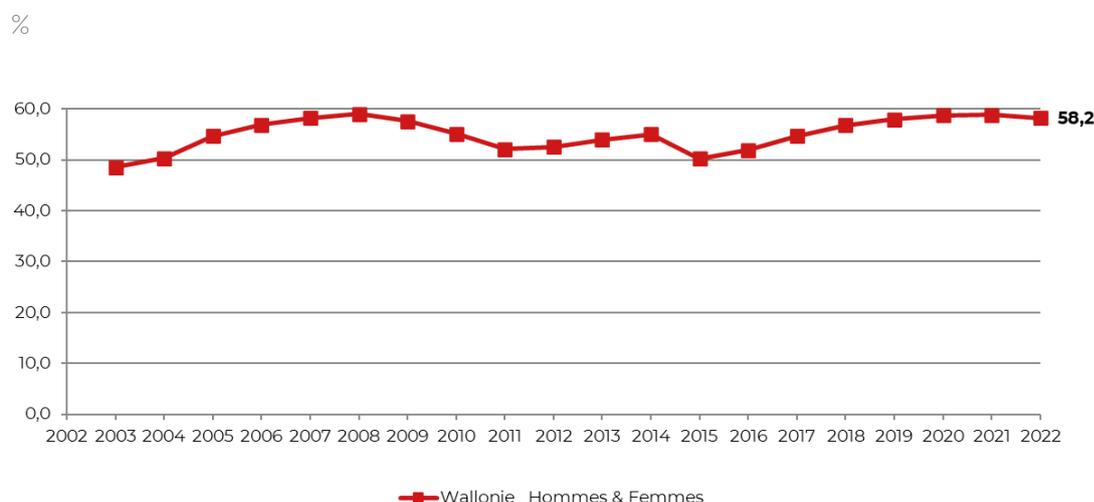
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2003-2022

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : l'écart relatif de pourcentages des bénéficiaires du (E)RIS, selon deux groupes d'âge, les 18-24 ans et les adultes (25-44 ans). Le Revenu d'intégration sociale (RIS) est un revenu minimum attribué par le CPAS aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes et ne peuvent y prétendre et qui ne sont pas en mesure de se les procurer, soit par leur effort personnel, soit par d'autres moyens. L'Équivalent au revenu d'intégration sociale (ERIS) est une aide financière qui est attribuée par le CPAS dans le cadre du Droit à l'aide sociale (loi du 2 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les centres publics d'aide sociale) aux personnes qui, pour des raisons déterminées (par exemple, la nationalité), n'entrent pas en ligne de compte pour le droit à l'intégration sociale. Les montants sont identiques à ceux du RIS. L'indicateur clé repris ici rapporte le nombre mensuel moyen.

Indicateur des inégalités de revenu d'intégration sociale selon l'âge.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : Evolution tendancielle à la hausse des écarts, accentuée à partir de 2016, suite à l'introduction de la mesure visant la limitation dans le temps des allocations d'insertion des demandeurs d'emploi contraints de demander le revenu d'intégration sociale. L'écart semble se stabiliser depuis 2020.



DÉSÉQUILIBRE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (EMPLOI)

(44) Écart relatif entre le taux de chômage BIT des jeunes (15 à 24 ans) et le taux de chômage BIT des 25 à 49 ans

UNITÉ : %

SOURCE(S) : enquête sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Statbel, EUROSTAT, IWEPS

L'écart relatif (exprimé en %) est obtenu par la différence entre les taux de chômage BIT des jeunes (15-24 ans) et des personnes de 25-49 ans, rapportée au taux de chômage BIT des jeunes (15-24 ans).

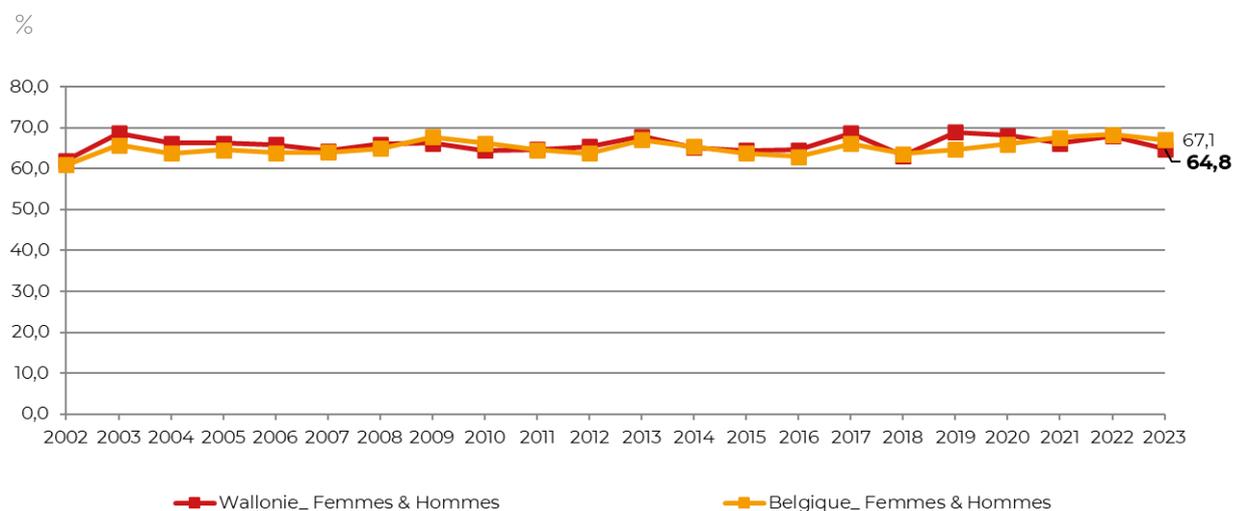
DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2023

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS Différence entre le taux de chômage BIT annuel des jeunes de 15 à 24 ans et le taux de chômage BIT des 25 à 49 ans. Le taux de chômage, au sens du BIT, concerne la population sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponible pour occuper un emploi. Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur d'inégalités dans l'accès au marché du travail des jeunes.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : fluctuations annuelles autour d'un trend relativement stable variant entre un minimum de 61,9 en 2002 et un maximum de 68,9 en 2019.



DÉSÉQUILIBRE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (EMPLOI)

(45) Écart relatif des taux d'emploi BIT des personnes nées en Belgique et des taux d'emploi des personnes nées hors UE résidant en Belgique

UNITÉ : %

SOURCE(S) : enquête sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Steunpunt WSE, Statbel, IWEPS

L'écart relatif (exprimé en %) est obtenu par la différence entre les taux d'emploi BIT des personnes nées en Belgique et des personnes nées hors UE résidant en Belgique, rapportée au taux d'emploi BIT des personnes nées en Belgique.

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2006-2023

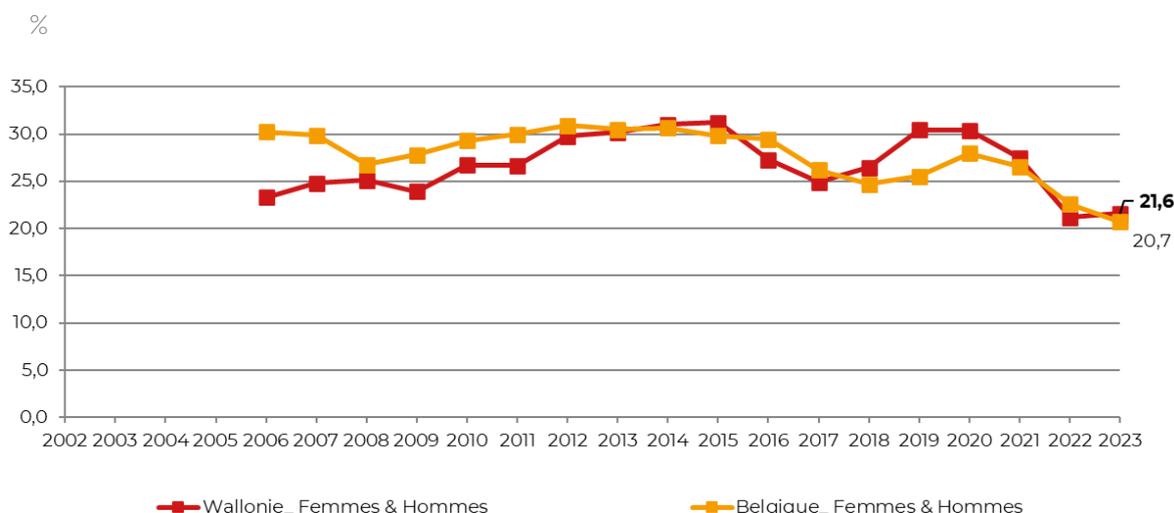
DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS : Ecart relatif entre le taux d'emploi BIT annuel des personnes nées en Belgique et celui des personnes nées hors UE résidant en Belgique. Le taux d'emploi est le pourcentage de la population active occupée de 20 à 64 ans en emploi BIT dans la population en âge de travailler. Selon la définition du BIT, une personne est considérée en emploi dès lors qu'elle effectue un travail rémunéré d'une durée d'une heure au moins, pendant une semaine de référence.

Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés).

Indicateur d'inégalités dans l'accès au marché du travail des populations nées à l'étranger (hors UE).

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation.

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : tendance globale à la hausse des écarts jusque 2015. Fluctuations ensuite avec une diminution des écarts amorcée en 2021 et qui se poursuit en 2022. Fluctuations ensuite avec une diminution des écarts amorcée en 2021, confirmée en 2022 et stabilisée en 2023.



DÉSÉQUILIBRE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (EMPLOI).

(46) Écart relatif des taux d'emploi BIT selon le niveau de diplôme (personnes diplômées du secondaire inférieur maximum par rapport aux personnes diplômées du supérieur)

UNITÉ : %

SOURCE(S) : enquêtes sur les forces de travail EFT

CALCUL(S) : Statbel, EUROSTAT, IWEPS.

L'écart relatif (exprimé en %) est obtenu par la différence entre les taux d'emploi BIT des diplômés du supérieur et des diplômés du secondaire inférieur maximum, rapportée au taux d'emploi BIT des diplômés du supérieur.

DISPONIBILITÉ dans la période d'analyse : 2002-2023

DÉFINITION et PERTINENCE pour l'ISS Le taux d'emploi est le pourcentage de la population active occupée de 25 à 64 ans en emploi BIT dans la population en âge de travailler. Selon la définition du BIT, une personne est considérée en emploi dès lors qu'elle effectue un travail rémunéré d'une durée d'une heure au moins, pendant une semaine de référence.

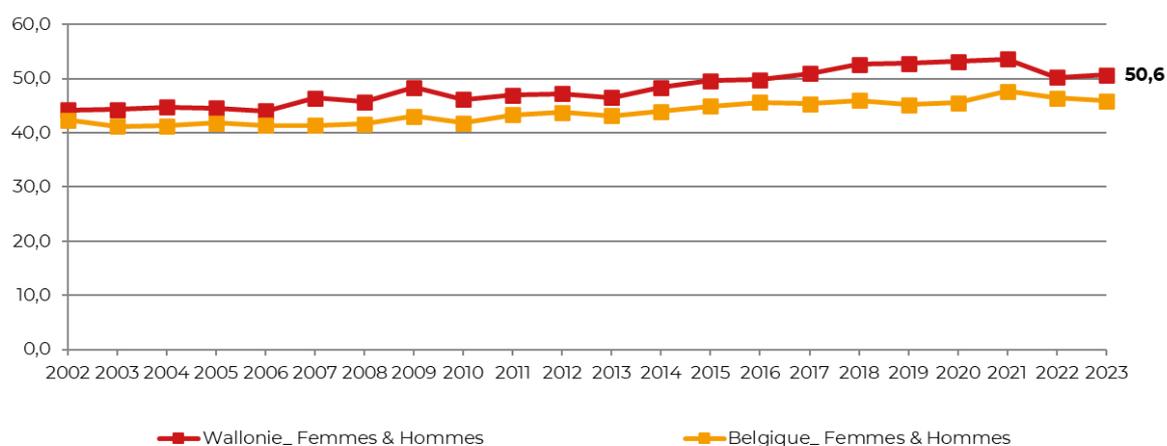
Statistique issue des enquêtes obligatoires annuelles EFT (échantillon de 17 000 Wallons interrogés). Cette source a été choisie pour l'ISS afin de faciliter les comparaisons européennes.

Indicateur d'inégalités dans l'accès au marché du travail en fonction du niveau de diplôme.

L'évolution de cet indicateur traduit une détérioration de la situation sociale. Afin de l'introduire dans l'ISS, il est inversé (1/x). Cette opération permet de donner à tous les indicateurs clés une même orientation avant l'agrégation

ÉVOLUTION TEMPORELLE (Wallonie) : tendance globale à l'augmentation de l'écart relatif. Diminution des écarts amorcée en 2022 et stabilisée en 2023.

%





L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public. D'une part, il est l'autorité statistique de la Région wallonne. Dans ce cadre, il a pour mission de développer, produire et diffuser des statistiques officielles en réponse aux besoins des utilisateurs wallons (monde socio-économique, environnemental et scientifique, société civile, institutions publiques). Il coordonne à cette fin les activités du système statistique wallon. Il revêt par ailleurs la qualité d'autorité statistique de la Région au sein de l'Institut interfédéral de statistique. D'autre part, par sa mission générale d'aide à la décision, il produit des études et analyses diverses qui vont de la présentation de travaux statistiques et d'indicateurs à la réalisation de travaux d'évaluation de politiques publiques, de prospective et de prévision ainsi que de recherches et ce, dans tous les domaines de compétence de la Région.

Plus d'infos : <https://www.iweps.be>



2024